



COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
DU CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'HÉRAULT
CAUE 34 • 2018

34



C



De 2018 à 2019, bilan et perspectives...

L'actualité récente interroge les fondements de la solidarité, du dialogue et du lien. Nous héritons de 30 années de politiques d'urbanisme qui montrent aujourd'hui leurs limites face à ces sujets. Alors bien sûr, l'accès aux équipements publics, aux logements, plus généralement nos modes de vie, posent question... Comment s'extirper d'un processus de «consommation de l'habitat» qui nous promettait de gagner en confort de vie en nous éloignant des villes, tout en y travaillant ? Nous arrivons au bout d'un système de pensée de l'urbanisme où les choix de «court terme» ne sont plus possibles.

Comment maîtriser notre urbanisation ? Comment revitaliser et recomposer les centres ? Quel devenir pour les centres historiques ? Comment préserver nos ressources ? Voici concrètement les questions récurrentes posées par les collectivités au CAUE. Nos modes de vie ont évolué et les aménageurs du territoire se doivent de pouvoir répondre aux attentes. Complexe mais...

Restons optimistes ! Si l'ensemble des acteurs du cadre de vie se serrent les coudes, nous pouvons y arriver. Le CAUE, tel qu'il a été imaginé dès sa création, joue un rôle fédérateur autour duquel les élus, les services de l'État, les enseignants, les citoyens et futurs citoyens... peuvent se rencontrer, échanger et ainsi trouver ensemble des solutions adéquates.

Nous sommes à la fois un interlocuteur de proximité et un relais national. Partenaire «filial» du Conseil départemental de l'Hérault, le CAUE lui apporte son appui technique aux politiques du territoire : études de définition urbaines, mission de conseil architectural et paysager aux propriétaires de caveaux œnotouristiques, etc. Il fait aussi partie du réseau des 93 CAUE français, au sein de la Fédération nationale, où il apporte sa pierre aux débats nationaux ; et il est associé aux CAUE du Massif central dans le cadre d'un projet européen.

Engagés sur les questions environnementales, et très sensibles aux sujets abordés par la COP 24, nous nous mettons à pied d'œuvre pour accompagner la transition écologique. La perte de biodiversité est réelle. Notre département, véritable sentinelle du changement climatique, est déjà fortement touché. Investi sur le devenir du paysage littoral, nous sommes partenaires de la DDTM 34, pour réaliser une analyse paysagère du littoral héraultais et mettre en place un observatoire et des recommandations sur le domaine public maritime naturel.

Fin 2018, changement de direction. Non dans nos valeurs, ni dans nos engagements, mais au cœur même de notre équipe : Brigitte Mas, directrice pendant plus de 30 ans, passe le relais à Renaud Barrès. Nous changeons donc de cycle nous aussi... de décennie même, puisque le CAUE de l'Hérault, né le 8 mars 1979, devient quadragénaire. Rassurez-vous, aucune crise à l'horizon. Quelques rides peut-être... Mais un charme grandissant et la sagesse en prime.

Julie Garcin Saudo

Présidente du CAUE de l'Hérault



SOMMAIRE

Le CAUE 34 au service des territoires Les CAUE en réseau national et en région

MISSION

ZOOM • P.17

ZOOM • P.18

ZOOM • P.20

ZOOM • P.22

Conseil aux collectivités territoriales

Les couleurs de Frontignan la Peyrade

Un enjeu paysager et patrimonial

Sainte-Croix-de-Quintillargues

Réaménagement des espaces publics du centre-ancien

La traversée de Pézenas

Une requalification à multi-enjeux

Fraïsse-sur-Agoût

Quel devenir pour le Campotel ?

P.08

MISSION

ZOOM • P.28

ZOOM • P.30

Formation & information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

Atelier N°12 des Territoires - *Lumière sur l'éclairage public*

Atelier N°13 des Territoires - *Recomposer une centralité*

P.24

MISSION

ZOOM • P.36

ZOOM • P.37

Conseil aux particuliers

La qualité environnementale - *Un accompagnement indispensable*

Grand Site de Navacelles - *L'intervention du CAUE*

P.32

MISSION

ZOOM • P.45

ZOOM • P.46

Sensibilisation & information du grand public

Balade urbaine & architecturale à la Grande-Motte

Sète, il y a tant de façons de conter la ville...

P.38

PARTENARIATS

ZOOM • P.55

ZOOM • P.56

Avec le Conseil départemental Autres partenariats

Planification & urbanisme de projet dans l'Hérault

**Conseils architecturaux et paysagers aux caveaux
sur le territoire héraultais**

P.48

LA VIE DU CAUE

P.60

P.65

P.66

P.67

P.68

Le CAUE au niveau national

Le CAUE au niveau régional

L'équipe du CAUE

Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale

Comptes de résultats 2018

P.58

CAUE 34

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement **au service des territoires**

Un objectif

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

→ En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.

→ En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

***La sensibilisation,
l'information, la pédagogie,
l'accompagnement et la formation
sont les outils privilégiés du CAUE***

Un organisme départemental avec un statut associatif

Créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu.

Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement, votée par le Conseil Départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

- Des subventions et des contributions liées à des conventions d'accompagnement ou d'objectifs, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.

- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE de l'Hérault a été créé le 8 mars 1979.

*Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public...
Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.*

pour améliorer la qualité du cadre de vie

Quatre missions

■ Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

■ Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage public

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

■ Pour les maîtres d'ouvrage privé, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

■ Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Une spécificité d'intervention

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant urbanisme, paysage, écologie, patrimoine, architecture et énergie font du CAUE un acteur de terrain pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales



© Photo - CAUE34

Ce que dit la loi...

«Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Il peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux .../... Ses interventions sont gratuites.»

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Aménager sa commune

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, etc.

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

- Les missions «courtes» comprenant une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis et recommandations,
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui prennent en compte problématique et diagnostic sommaire, éventuelle aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix d'un professionnel, suivi... Ce type de mission peut donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostics et analyses, schémas d'orientations, scénarios, etc.

Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse.

L'adhésion de la collectivité au CAUE est obligatoire pour ce type d'accompagnement.

Un professionnel libéral peut être associé à la démarche.

Sa mission fait alors l'objet d'un contrat direct avec la collectivité.

Quelles sont nos spécificités ?

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et une approche globale, transversale et environnementale. Il travaille sur l'équilibre des territoires, sur la cohérence de l'aménagement, sur la mémoire des lieux. À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE développe un travail d'animation, de médiation et il privilégie les approches partenariales. Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

Un organisation répartie en cinq secteurs

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.

Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage.

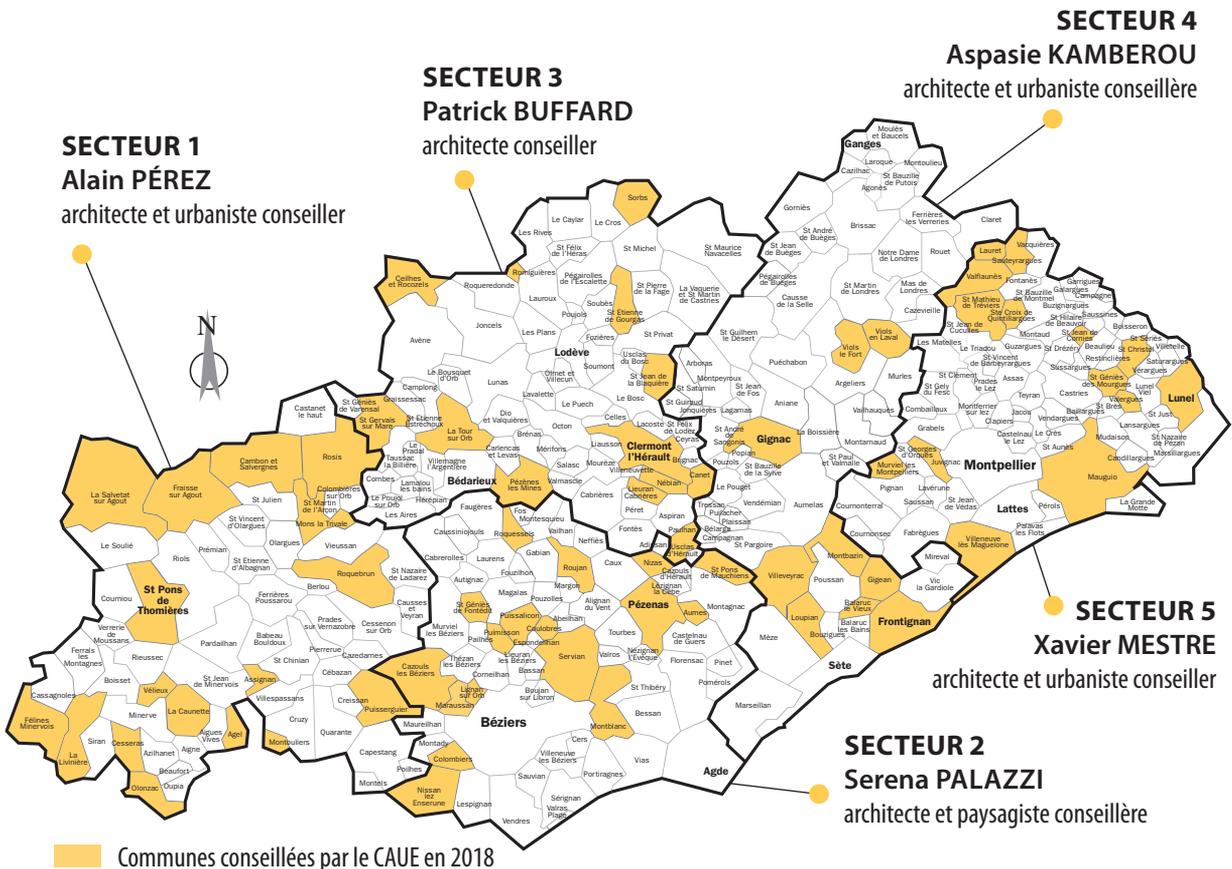
Ce référent connaît bien son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 10).

Organisation sur le territoire départemental

Sur l'ensemble du Département :

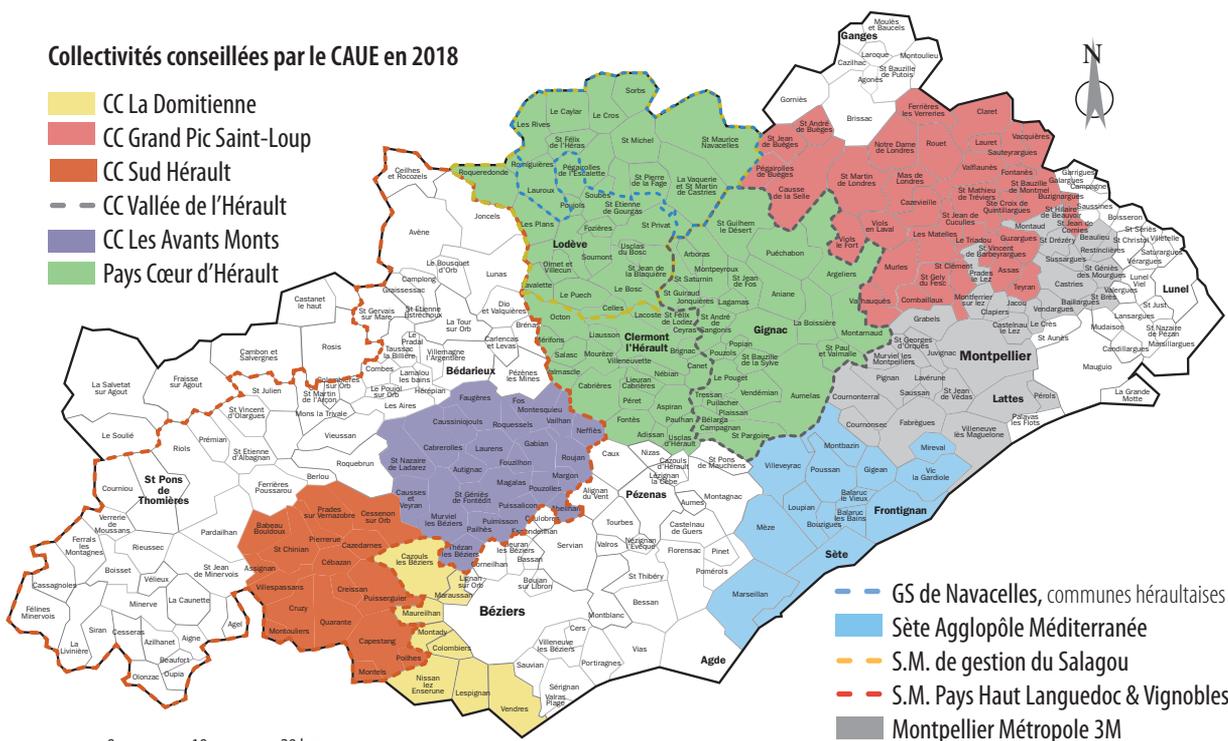
Coordination et appui : Sylvaine GLAIZOL, Directrice adjointe du CAUE
architecte et urbaniste conseillère - Responsable du Pôle Conseil aux Territoires

Appui : Denis FRAISIER, paysagiste conseiller



Collectivités conseillées par le CAUE en 2018

- CC La Domitienne
- CC Grand Pic Saint-Loup
- CC Sud Hérault
- CC Vallée de l'Hérault
- CC Les Avants Monts
- Pays Cœur d'Hérault



0 10 20 km

Interventions menées en 2018

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

9 nouvelles conventions en 2018 :

FÉLINES-MINERVOIS, LIEURAN-CABRIÈRES, NIZAS, ROMIGUIÈRES, VILLEVEYRAC, CC SUD HÉRAULT, CCGPSL, SMG SALAGOU, SG DU GRAND SITE DE NAVACELLES

• Dans le domaine de l'urbanisme

- **AGEL** - Parcelle sur le hameau de Cazelles, projet d'un espace naturel à l'entrée du hameau. Une visite est programmée.
- **CANET** - Devenir d'un terrain en zone inondable, friche industrielle à transformer en «poumon vert, parcours de santé et crématorium». Avis sur la faisabilité du projet.
- **CEILHES-ET-ROCOZELS** - Projet d'étude de définition urbaine, préalable à la réalisation d'un document d'urbanisme. Rendez-vous sur place avec le service urbanisme du CD.
- **CLERMONT L'HÉRAULT** - Bâtiments communaux de l'îlot d'Enoz, avis sur cet îlot insalubre.
- **FÉLINES-MINERVOIS (2018)** - Revitalisation du centre ancien, propositions en vue de la mise en place d'une étude de définition urbaine en partenariat avec le CD.
- **LIEURAN-CABRIÈRES (2018)** - Aménagement d'une parcelle en centre bourg, faisabilité sur la création de logements et de parkings en partenariat avec l'EPF.
- **LIGNAN-SUR-ORB** - Projet d'aménagement d'une bâtisse agricole proche de la mairie, faisabilité pour déterminer un programme d'équipements publics et/ou commerces, salles associatives, logements sociaux.
- **LUNEL** - Projet de Renouvellement Urbain, inscrit dans le Contrat de ville et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, participation aux CoPil et CoTech.
- **MURVIEL-LES-MONTPELLIER** - Opération Cœur de village, dans la continuité de l'étude de définition urbaine mise en place en 2015.
- **NIZAS (2018)** - Aménagement de l'espace Beaulac, transformation en mairie et médiathèque, diagnostic sommaire et pistes programmatiques proposées.
- **OLONZAC** - Participation au comité de pilotage de l'étude «Bourg-centre» dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Régional.
- **ST CHRISTOL** - Étude de faisabilité pour le réinvestissement de «l'îlot des arènes» et espaces publics associés, réunions préparatoires, BET Elan sélectionné.
- **ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS** - Étude de définition urbaine partielle finalisée par l'agence «Avril en Mai», paysagiste, associée à Robin-Carbonneau, architecte-urbaniste, participation aux CoPil
- **VALFLAUNÈS** - Révision du document d'urbanisme PLU, suivi de la mission avec l'équipe de Florence Chibaudel, urbaniste.
- **LA TOUR-SUR-ORB** - Projet de réaménagement du centre bourg dans le prolongement de l'opération menée pour l'école communale, réflexions préalables.
- **CC LA DOMITIENNE** - Plan Climat Air Énergie Territorial PCAET, participation au Forum multi-acteurs du PCAET et de la démarche Cit'ergie afin de définir les objectifs opérationnels adaptés au territoire, et à deux ateliers thématiques pour la définition du programme d'actions.
- **CC GRAND PIC SAINT-LOUP** - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), participation au Co-Tech de partage des résultats des diagnostics et premiers enjeux du Plan Climat.
- **CC GRAND PIC SAINT-LOUP** • Étude habitat menée par l'INET pour le compte de la CCGPSL, réunion au CAUE pour mieux comprendre le positionnement et la vision des acteurs de l'habitat concernant le développement de l'habitat sur le Grand Pic Saint-Loup.
- **CC SUD HÉRAULT** - Dans le cadre de l'élaboration du PLUi Sud Hérault, participation à la journée sur la thématique des covisibilités et visite de terrain à Capestang, notamment autour du Canal du Midi.
- **PAYS CŒUR D'HÉRAULT** - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)/Scot, participation à la réunion de concertation sur l'Habitat, co-organisée par le Conseil de Développement et le Pays.
- **PAYS CŒUR D'HÉRAULT** - Projets de développement et de valorisation des bourgs centres Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, lancés par la Région, participation à une réunion de restitution de l'étude.

Interventions menées en 2018 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine des espaces publics, mise en valeur

- **ASSIGNAN** - Mise en valeur du village, lancement d'une 3^{ème} tranche de travaux, dans la continuité des aménagements déjà effectués et du projet œnotouristique.
- **LA CAUNETTE (2015)** - Mise en valeur et aménagement du village, aires d'accueil et de stationnement en site classé et dans le cadre de la démarche OGS, accompagnement pour la requalification paysagère d'une friche minière à l'entrée Est du village, confiée à l'Agence Eskis paysagistes.
- **CAZOULS-LES-BÉZIERS** - Aménagement de la traversée du village, avis sur le projet du CD de la 1^{ère} séquence.
- **CLERMONT L'HÉRAULT** - Requalification des espaces publics du centre ville, agence ART paysages retenue. Le CAUE sera co-partenaire du «contrat-cadre 2018-202» associant la municipalité à la Région Occitanie dans le cadre de l'opération «bourgs-centres» conduite par la Région.
- **COLOMBIERS** - Restructuration de l'esplanade et abords, accompagnement dans les suites du projet «Cœur de Village», en lien avec l'agence Eskis, paysagistes.
- **COULOBRES** - Terrain communal à aménager en jardin méditerranéen ou parcours de santé, proposition d'accompagnement.
- **JUVIGNAC** - Réaménagement du parc municipal Saint Hubert, confié à l'agence «Avril en Mai», paysagiste mandataire, participation aux CoPil.
- **LAURET (2017)** - Restructuration des espaces publics du centre en lien avec la Maison de promotion du territoire et des vins, définition de la mission de maîtrise d'œuvre avec «Vue sur mer», programmist.
- **LA LIVINIÈRE (2017)** - Aménagement du centre ancien, pré-programme et consultation de maîtrise d'œuvre, Nathalie Lucas, paysagiste, et Patricia Puech, architecte, ont été retenues.
- **MONTBAZIN (2017)** - Circulation de deux rues et mise en place de déplacements doux, réflexions préalables et premiers scénarii présentés.
- **MONTBLANC** - Espaces publics du centre ancien, inauguration de la 2^{ème} tranche qui entoure l'église, réalisée par l'Atelier Sites, paysagistes, suite à la 1^{ère} tranche, place du Jeu de Paume, par Gilles Amphoux, paysagiste. Le CAUE a accompagné ces deux opérations depuis 2005.
- **NISSAN-LES-ENSÉRUNE** - Requalification des espaces publics du centre ancien, participation aux réunions de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue, l'Atelier Sites, paysagistes.
- **PAULHAN** - Centre ancien, mise en valeur des espaces publics et de l'ancienne halle, dans la continuité des réflexions sur le quartier de la gare.
- **PÉZENAS (2016)** - Requalification de la traversée urbaine, cadrage de la définition de la future mission d'étude et de maîtrise d'œuvre, avec les services techniques municipaux, le CD, la DREAL et l'UDAP. **ZOOM P.20-21**
- **PUISSERGUIER (2015)** - Revitalisation du centre ancien, accompagnement sur la 1^{ère} phase d'aménagement des espaces publics du centre. Sélection de l'équipe de Christophe Fayel architecte, associé à Marc Richier, paysagiste.
- **ROMIGUIÈRES (2018)** - Aménagements de deux rues du centre ancien, suite à l'accompagnement de la commune sur la 1^{ère} tranche de travaux.
- **ROQUESSELS (2015)** - Mise en valeur de l'espace castral et d'un circuit menant du noyau villageois au château, orientations du parti d'aménagement d'ensemble, mission menée par Vincent Chapal, architecte du patrimoine.
- **SERVIAN (2016)** - Requalification de la place du Marché et d'une partie de la Grand Rue, suivi de la mission confiée à l'Atelier Sites, paysagistes.
- **STE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES (2017)** - Requalification de la place centrale du village, évaluation de la pertinence d'une étude de définition urbaine ciblant les questions de déplacements et d'espaces publics, en cours. **ZOOM P.18-19**
- **ST-GÉNIÈS-DE-FONTE-DIT (2017)** - Requalification du cours L. Philippe, diagnostic et réflexions préalables. La municipalité a redéfini ses priorités et cible ses efforts sur d'autres équipements structurants, en attente.
- **ST-GÉNIÈS-DES-MOURGUES** - Réhabilitation de la Promenade et améliorations ponctuelles sur d'autres espaces, sans suite.
- **ST-GERVAIS-SUR-MARE (2016)** - Réaménagement du centre ancien, reprise de contact, sans suite.

Interventions menées en 2018 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine des espaces publics, mise en valeur (suite)

- **ST-PONS-DE-THOMIÈRES (2017)** - Réaménagement du site classé de la source du Jaur et du jardin public attenant, accompagnement et participation au CoPil avec Atelier Sites, paysagistes.
- **VILLEVEYRAC (2017)** - Espaces publics du centre ancien, réflexion globale validée mais aménagements repoussés.
- **VIOLS-EN-LAVAL** - Projet «d'embellissement» de la commune autour de la traversée, diagnostic et propositions pour le carrefour central.

• Dans le domaine des espaces publics, traitements paysagers

- **CASSAGNOLES (2016)** - Micro-espaces publics et bâti, en partenariat avec le CD, conseils sur les plantations.
- **FRONTIGNAN LA PEYRADE** - Étude pédologique à l'échelle de la commune, conseils sur la méthodologie et sur les essences d'arbres compatibles avec la qualité des sols.
- **FRONTIGNAN LA PEYRADE** - Aménagement paysager de la cour de l'école Anatole France, conseils.
- **JUVIGNAC** - Réhabilitation paysagère du cimetière communal, conseils.
- **MARAUSSAN** - Tronçon de la route départementale, demande de conseil par l'ALD, avis émis.
- **MAUGUIO CARNON** - Jardin du Bosquet (site classé) à Carnon, participation aux CoTech. Esquisse du projet par Cécile Mermier, paysagiste conceptrice.
- **MONTOULIERS** - Aménagements paysagers suite à la visite du concours VVF, conseils.
- **NÉBIAN** - Réaménagement de la traversée du village et questionnement de l'ALD sur le maintien des platanes, avis émis.
- **PAULHAN** - Requalification paysagère des jardins de la Mairie, cahier de recommandations à l'attention du service espaces verts
- **PUIMISSON** - Aménagement extérieur de la nouvelle école, végétalisation des abords et de la toiture, premiers contacts.
- **ROQUEBRUN** - Jardin méditerranéen, participation au Comité Technique de définition des modalités de gestion du site, suite au rapport élaboré par Hérault Tourisme, Atout France et le CAUE.
- **ST-ÉTIENNE-DE-GOURGAS** - Aménagement paysager du terrain jouxtant la salle des fêtes en aire de jeu pour les familles, recommandations, sans suite.
- **ST-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE** - Aménagements paysagers, suite à la visite du concours VVF, accompagnement dans l'établissement d'un programme.
- **SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE** - Jardin antique Méditerranéen à Balaruc-les-Bains, suivi et évaluation du développement des végétaux.
- **SMETA (Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien) BÉZIERS OUEST** - Espaces végétalisés et consommation d'eau, participation au Comité d'Agrément du Label «Je ne gaspille pas l'Eau» et suivi des dossiers des 9 communes adhérentes en vue de leur labellisation.

Croquis permettant d'identifier les espaces à valoriser en limite du centre ancien à Saint-Géniès-de-Fontedit.



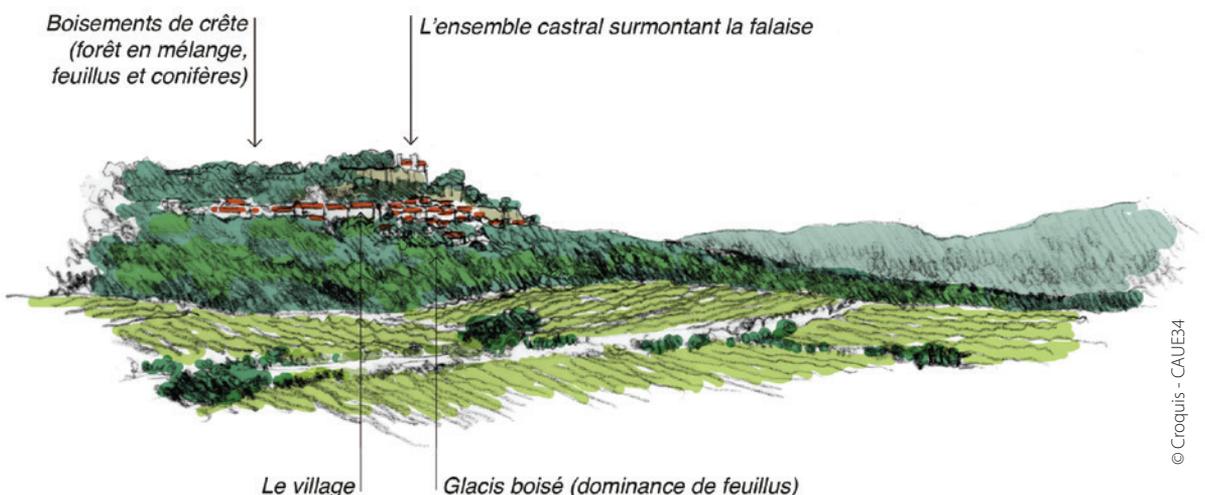
Interventions menées en 2018 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine de l'architecture, équipements publics

- **AUMES** - Accessibilité de la Médiathèque intercommunale, sur demande des services de l'État, compte rendu de visite.
- **CAMBON ET SALVERGUES** - Création/extension d'une salle communale, avis et conseils.
- **CESSERAS** - Devenir de l'ancienne salle des fêtes, située à proximité de l'église classée MH, avis et conseils pour la démolition ou la conservation.
- **COLOMBIERS** - Création d'une Médiathèque Ludothèque, réunion de présentation de l'APD par Isabelle Arnold, architecte.
- **PUISSALICON (2017)** - Construction d'une nouvelle cantine scolaire dans le périmètre de protection de l'église. Réflexions préalables et élaboration du cahier des charges. Alexandre Sénac, architecte, sélectionné.
- **ROUJAN (2017)** - Étude de programmation urbaine axée sur les équipements de la ville et les espaces publics associés, sans suite.
- **ST-CHRISTOL** - «Bâtiment durable Occitanie», démarche BDO appliquée au projet du «théâtre des arènes» et démarche QDO (Quartier Durable Occitanie). Intérêt de l'Ademe et de la municipalité pour une collaboration avec le CAUE.
- **ST-JEAN-DE-CORNIÉS (2016)** - Pré-programmation urbaine et implantation d'une salle communale, reprise de contact.
- **ST-PONS-DE-MAUCHIENS** - Nouvelle école primaire et sensibilisation à l'architecture, intervention et visite du chantier avec les scolaires.
- **LE TRIADOU** - Construction d'une salle polyvalente à énergie positive, accompagnement du CAUE proposé.
- **VALFLAUNÈS (2017)** - Salle communale et espaces publics associés, schéma de pré-programmation urbaine et paysagère pour le secteur, réflexions pour l'implantation d'une cantine mutualisable, en cours.

La silhouette, ses éléments constitutifs



À Roquessels, gérer et sécuriser la liaison entre l'ensemble castral et le village crée l'occasion d'une valorisation du site.

Interventions menées en 2018 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine architecture, conseil architectural

- **FÉLINES-MINERVOIS (2018)** - Extension de l'épicerie communale sur l'esplanade, réflexions préalables et conseils, en cours.
- **FRAÏSSE-SUR-AGOÛT (2017)** - Restructuration du Campotel des années 70. Cahier des charges et sélection de l'équipe, Christian Piro, architecte, associé à Benoît Gillet et Nathalie Laurichesse, architectes. **ZOOM P.22-23**
- **FRONTIGNAN-LA PEYRADE (2016)** - Couleurs et traitements façades, finalisation de l'exposition mise à disposition de la municipalité (en complément de la plaquette diffusée en 2017) et présentée aux Journées du Patrimoine du 12 au 22 septembre. **ZOOM P.17**
- **GIGEAN (2017)** - Mise en valeur des espaces publics du noyau médiéval et réhabilitation des façades, analyse préalable et validation de la démarche, sans suite.
- **GIGNAC** - Réhabilitation-reconversion de l'Hôtel de Laures en un restaurant gastronomique associé à une hôtellerie de qualité, participation au CoPil.
- **MONS-LA-TRIVALLE** - «Camp de base» du projet de pôle Pleine nature du GIP Massif Central «Montagne du Caroux» porté par le PHLV, avis en cours.
- **PAULHAN (2016)** - Devenir du site et des bâtiments de l'ancienne gare, définition de la mission de maîtrise d'œuvre, Didier Landemaine, architecte, sélectionné.
- **PÉZÈNES-LES-MINES** - Réhabilitation de bâtiments en centre historique, via Hérault Tourisme pour location touristique, avis sur faisabilité et enjeux.
- **LA SALVETAT-SUR-AGOÛT** • Revitalisation du centre ancien et opération façades. Participation au CoPil de l'étude menée par la cté de communes des Monts de Lacaune et du Pays du Haut-Languedoc, sans suite.
- **SAUTEYRARGUES** - Création de la nouvelle école maternelle dans le centre du village et restructuration du cœur de village, premiers contacts.
- **SORBS (2015)** - Réhabilitation de deux logements communaux, participation à la consultation des entreprises.
- **VALERGUES (2017)** - Aménagement de l'îlot de l'église et la maison «Rédier», réflexions préalables et avis du STAP et du CAUE sur le projet de réhabilitation présenté par Opus développement concernant la partie privée de l'îlot et présentation du diagnostic et des premières hypothèses d'aménagement de la partie publique.
- **VILLENEUVE-LES-MAGUELONE** - Concession du domaine public maritime, avis sur intégration paysagère des bâtiments modulaires d'un centre de loisirs sur la plage.
- **VIOLS-LE-FORT** - Restructuration des équipements publics, avis sur la réhabilitation-extension de la salle des fêtes et l'extension de la bibliothèque
- **CC SUD HÉRAULT (2018)** - Patrimoine bâti en centres anciens, participation à la définition de critères pour un observatoire sur l'évolution de l'état du bâti et à la réalisation d'un outil de sensibilisation et recommandations architecturales pour le bâti ancien, en cours.
- **MONTPELLIER MÉTROPOLE 3M** - PTRE (Plateforme de Transition et de Rénovation Énergétique) de Montpellier 3M, participation.
- **PAYS CŒUR D'HÉRAULT** - Poursuite de la mission d'Assistance architecturale, aux particuliers, permanence à St-André-de-Sangonis.
In. Les conseils aux particuliers
- **PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES** - Poursuite de la participation aux commissions façades et de la mission d'Assistance architecturale aux particuliers, permanence à St Chinian.
In. Les conseils aux particuliers candidats à la construction
- **SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU SALAGOU (2018)** - Poursuite de la mission d'Assistance architecturale, urbaine et paysagère.
In. Les conseils aux particuliers
- **SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (2017-2018)** - Dans le cadre de la convention tripartite qui lie les CAUE du Gard et de l'Hérault avec le syndicat mixte pour le suivi de la charte architecturale et paysagère, poursuite de l'Assistance architecturale, permanence au Caylar. In. Les conseils aux particuliers

Interventions menées en 2018 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine Sites, Grands paysages

- **FRONTIGNAN LA PEYRADE** - Histoire, ethnologie et paysage du site des cabanes des Aresquiers, préalables pour la mise en place d'une étude.
- **LOUPIAN** - Centre d'exploitation routière (agence routière départementale), étude de faisabilité paysagère.
- **ROSIS** - Aménagement d'un parking et d'une aire d'accueil pour les campings-car à Douch en site classé, compte rendu de visite.
- **VÉLIEUX** - Aire d'accueil et d'information, préalables à un projet d'aménagement.
- **CC LES AVANT-MONTS** - Mise en valeur du site patrimonial des moulins à vent de Faugères, compte rendu et proposition de méthodologie sur plusieurs points : signalétique, aménagement piétonnier, parking, éclairage, accessibilité.
- **CC GRAND PIC SAINT-LOUP (2016/2017 et 2018/2019)** - Domaines viticoles, conseils paysagers et architecturaux dans le cadre de la Charte de Fontevraud et des actions menées par le territoire sur ses paysages viticoles.
- **CC VALLÉE DE L'HÉRAULT** - Grand Site de France des Gorges de l'Hérault, avis et préconisations pour le recrutement d'un architecte-paysagiste conseiller et modalités et contenu de sa mission.
- **PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES** - Opération Grand Site «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian», participation au CoTech pour la validation technique du Document cadre.
- **SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (2017-2018)** - Exposition autour des caractéristiques paysagères et architecturales du Grand site, finalisation de la conception par le CAUE 34 et le CAUE 30.
- **SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (2017)** - Dans le cadre du suivi de la charte architecturale et paysagère, les CAUE 30 et 34 et le Réseau Paysage Occitanie de la DREAL ont organisé une journée thématique d'échanges le vendredi 1^{er} juin à Blandas «La démarche Grand Site de France du cirque de Navacelles : une source d'inspiration pour la gestion des territoires».

*Arrivée sur le Domaine de Cazeneuve à Lauret (CC GRAND PIC SAINT-LOUP)
Conseils paysagers et architecturaux pour l'amélioration de l'accueil - abords, stationnement etc.*



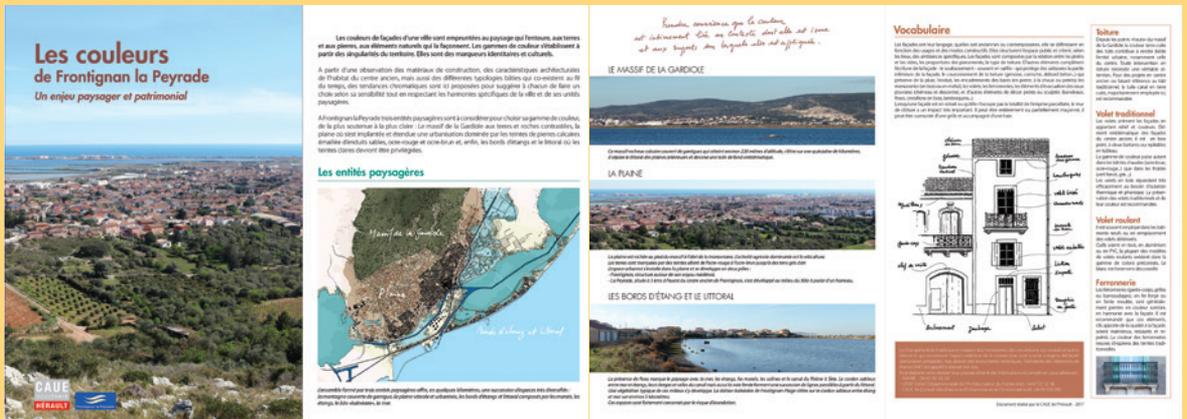
Les couleurs de Fontignan la Peyrade

Un enjeu paysager et patrimonial

Les élus de la commune Fontignan la Peyrade ont lancé une campagne de sensibilisation aux couleurs et traitements de façades auprès des habitants... ils font état de difficultés à gérer les travaux de façades en milieu ancien et aussi de projets de traitement de nouvelles constructions.

Certains particuliers introduisent des couleurs appuyées, voir vives, probablement proposées par les marchands de peintures sans lien avec le contexte. Ces réalisations détonnent dans le paysage. De fait, les élus souhaitent réaliser une campagne de sensibilisation auprès des habitants pour que ceux-ci intègrent les caractéristiques paysagères et patrimoniales

propres au contexte de Fontignan la Peyrade. À partir d'une observation des matériaux de construction, des caractéristiques architecturales de l'habitat du centre ancien, mais aussi des différentes typologies bâties qui co-existent au fil du temps, des tendances chromatiques sont proposées pour suggérer à chacun de faire un choix selon sa sensibilité tout en respectant les harmonies spécifiques de la ville et de ses unités paysagères. Après la conception d'une plaquette diffusée aux habitants, le CAUE a réalisé une exposition éponyme. Celle-ci a notamment été présentée en mairie aux journées du patrimoine.



Les couleurs de façades d'une ville sont empruntées au paysage qui l'entoure, aux terres, aux pierres et aux éléments naturels qui la façonnent. Les gammes de couleur s'établissent à partir des singularités du territoire. Elles sont des marqueurs identitaires et culturels.

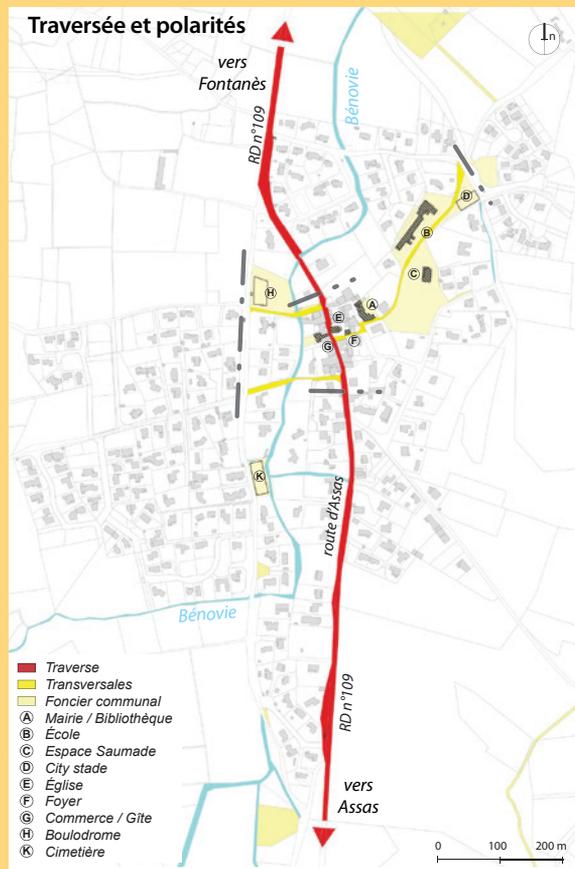
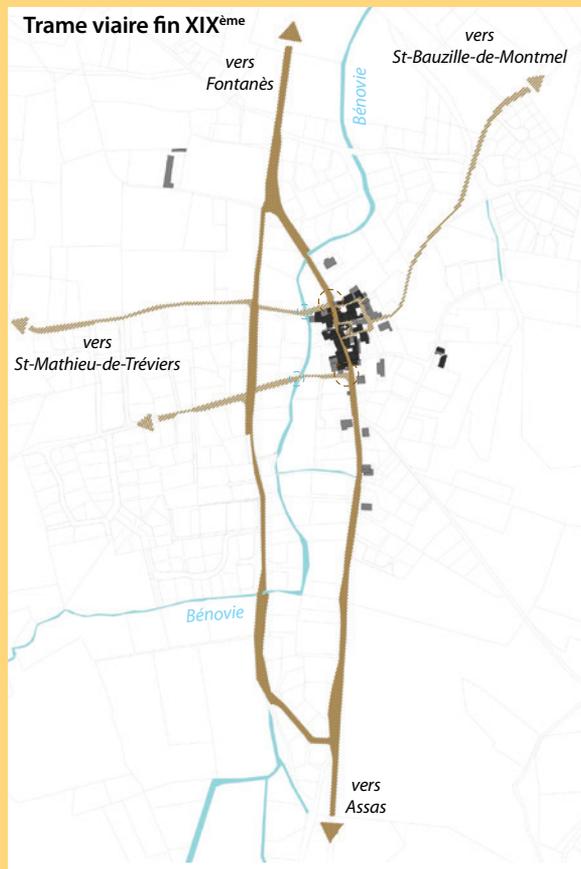
Sainte-Croix-de-Quintillargues Réaménagement des espaces publics du centre-ancien

En 2018, la municipalité sollicite l'accompagnement du CAUE pour la requalification de la place de l'église. Son sol en pierres taillées en opus incertum a été dégradé progressivement par le passage des véhicules et par des travaux ponctuels sur les réseaux souterrains.

Avant toute intervention le CAUE, soucieux de maintenir la qualité du traitement de sol et la noblesse du matériau existants, propose de réfléchir aux causes de ces dégradations et à la fragilité de cet espace.

Liées au fonctionnement du village, les questions de circulation automobile, de desserte des équipements publics et de stationnement méritent d'être posées au

moment où divers projets d'aménagement sont en cours pour relier plusieurs extensions urbaines récentes au centre et notamment à l'école. La mise en cohérence de ces aménagements et la réflexion sur les modes de déplacement sont un préalable nécessaire à toute décision opérationnelle. L'éventualité d'une piétonnisation de la place de l'église (prévue à l'origine du projet) permettrait d'envisager une intervention minimaliste et l'économie réalisée pourrait être ré-investie sur d'autres espaces publics qui nécessitent des aménagements : les points de franchissements de la rivière, le jardin de la mairie, le parvis de l'école...



La tracé historique des voies permet de comprendre l'évolution du village et la relation que le centre ancien entretient avec le cours d'eau. Si la hiérarchie des voies a évolué au cours du temps, les flux de circulation pèsent aujourd'hui sur la traversée du village (en rouge) et les transversales qui relient extensions et équipements (en jaune).



Par des simulations sommaires, le CAUE tente de révéler aux élus le potentiel de «ce qui existe» dans le centre et de s'en saisir pour éviter la banalisation du paysage urbain : le lit de la Bénovie à révéler pour la limite paysagère qu'il offre au centre, les points de vues à ménager sur le Pic Saint-Loup, le foncier communal, bâti ou non bâti, dont l'occupation est à programmer pour en tirer le meilleur parti, les qualités paysagères des espaces publics liés aux équipements communaux (arbres remarquables, ambiances, matériaux) que tout projet devra intégrer dans un aménagement futur.



Convaincue par cette démonstration, la municipalité s'oriente vers une démarche d'étude urbaine thématique et sectorielle en partenariat avec le Département, avec une réflexion préliminaire sur les déplacements et zooms pré-opérationnels sur les secteurs prioritaires qui nécessitent une mise en accessibilité. L'enjeu de l'étude sera de prévoir des typologies d'interventions adaptées à la diversité des besoins. Dans certains cas, une simple clarification et réorganisation de l'espace devrait être suffisante.



Parfois, une simple clarification des espaces permet de révéler le potentiel des lieux et d'envisager des aménagements minimalistes qui valorisent l'existant.

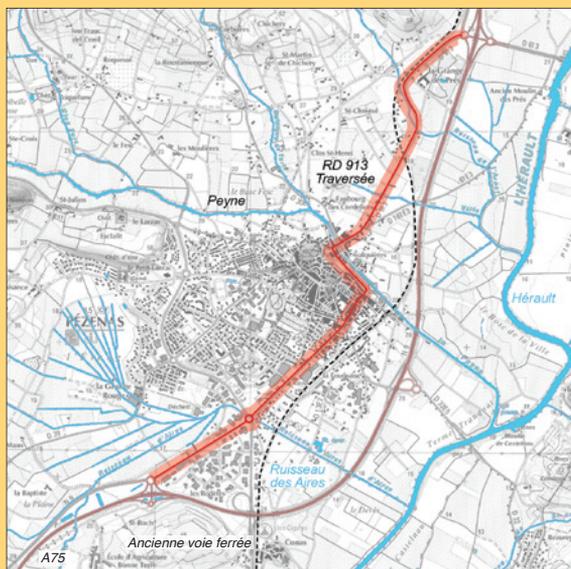
La traversée de Pézenas

Une requalification à multi-enjeux

La RD 913 est une voie qui traverse Pézenas du nord au sud sur environ 6 kms et joue un rôle important dans son fonctionnement urbain.

Succession d'avenues, elle représente un enjeu patrimonial et touristique important : elle enjambe la Peyne, le secteur sauvegardé, plusieurs périmètres «Monuments Historiques» et surtout, elle borde le site classé de la «Promenade du Pré» avec lequel elle constitue un ensemble conséquent de plus de 3ha. En partenariat avec le Département, la ville de Pézenas s'est engagée dans un processus de requalification des séquences urbaines de cette longue traversée. Une double préoccupation motive la municipalité : améliorer l'accueil des visiteurs et répondre aux besoins de confort et sécurité des habitants et riverains.

Au fil des années, la traversée et les espaces publics qui lui sont adjacents ont été dédiés principalement à la voiture, générant une progressive dégradation du paysage urbain. La trame végétale fragilisée, entre autre par des tailles drastiques, s'est considérablement délitée. Depuis 2015, le CAUE accompagne la muni-



© Document CAUE 34

La RD 913, en rouge, relie la sortie Pézenas Nord à la sortie Pézenas Ouest de l'A75. Cette ancienne route impériale reliant Perpignan à Paris traverse Pézenas d'un bout à l'autre. Son trajet, relativement linéaire dans l'ensemble, se réoriente au contact de la rivière, la Peyne. L'ancienne ligne de chemin de fer Vias-Lodève, aujourd'hui neutralisée, est encore entièrement lisible sur le territoire concerné.



© Photos CAUE 34

Le boulevard et le Pré Saint-Jean forment un bel ensemble de plus de 3 ha entre la Peyne et le centre ancien.

cipalité dans la mise en place d'un projet de requalification. L'approche préalable du CAUE et les échanges avec les élus, les représentants de l'Agence locale départementale, de la DREAL et de l'UDAP ont permis d'inscrire la restructuration et l'aménagement des séquences dans une réflexion globale. Celle-ci posera les bases d'un projet continu et cohérent intégrant les mobilités douces, le traitement des surfaces, le renouvellement de la structure végétale, les intersections avec d'autres secteurs de la ville, la gestion du stationnement, la valorisation du patrimoine et la prise en compte des usages actuels et à venir.

Sur la base d'un diagnostic effectué en 2018, le CAUE a accompagné les services municipaux sur la définition de la mission d'étude et de

maîtrise d'œuvre, et sur l'organisation de la sélection d'une équipe adaptée. La mission envisagée prévoit :

- en tranche ferme, la réalisation d'un parti d'aménagement d'ensemble de tout le linéaire et de certains espaces associés (niveau esquisse),

- en tranche optionnelle, la conception et la réalisation des aménagements pour la séquence «Faubourg des Cordeliers», désignée comme prioritaire.

Un appel à candidatures pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été lancé par la ville en septembre avec la tenue de différentes commissions pour une sélection définitive début 2019. Le CAUE accompagnera la démarche jusqu'à la définition des principes d'aménagement avec les partenaires concernés.



Superposition d'usages le long du Faubourg des Cordeliers.

Le parking des Cordeliers peut accueillir 400 places. Aujourd'hui sous-utilisé, il devra jouer à terme un rôle important notamment pour l'accueil des nombreux visiteurs.



Fraïsse-sur-Agoût

Quel devenir pour le Campotel ?

Commune de la montagne héraultaise, Fraïsse-sur-Agoût bénéficie d'un attrait touristique certain : environnement naturel, patrimoine, offre d'hébergement, d'activités de pleine nature...

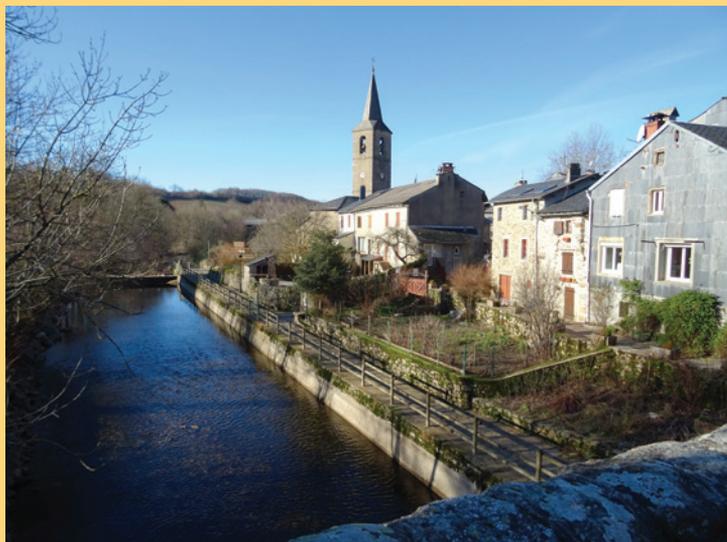
La commune est dotée d'un Campotel, construit en 1976. Le Campotel est un mode d'hébergement touristique collectif, développé dans le département de l'Hérault dans les années 1970-80. Celui de Fraïsse-sur-Agoût fonctionne toujours mais souffre aujourd'hui d'obsolescence et de vétusté.

Les élus, conscients de la situation et soucieux d'offrir un hébergement de qualité, ont interrogé le CAUE pour avis et conseils sur la nécessaire requalification de cet équipement.

À partir d'un premier diagnostic partagé avec les élus, le CAUE a associé à sa réflexion Hérault Tourisme et Gîtes de France. L'expertise menée par Hérault Tourisme / Atout France-MLV Conseil a confirmé les premières conclusions du CAUE, et permis de préciser le type d'hébergement le plus opportun et de pressentir les incidences économiques.

Ces réflexions préalables ont permis de mettre au point le cahier des charges d'une étude de faisabilité pour la restructuration du Campotel en gîtes de groupes. Cette étude a été confiée après mise en concurrence à Christian Piro, architecte, associé à Nathalie Laurichesse et Benoît Gillet également architectes.

L'équipe s'est attachée, à partir d'un diagnostic des bâtiments existants, à élaborer deux scénarios schématiques pour la restructuration : un scénario démolition/reconstruction et un scénario réhabilitation/requalification. Les deux scénarios ont été comparés sur les plans architecturaux, environnementaux, paysagers, techniques et économiques.



© Photos CAUE 34



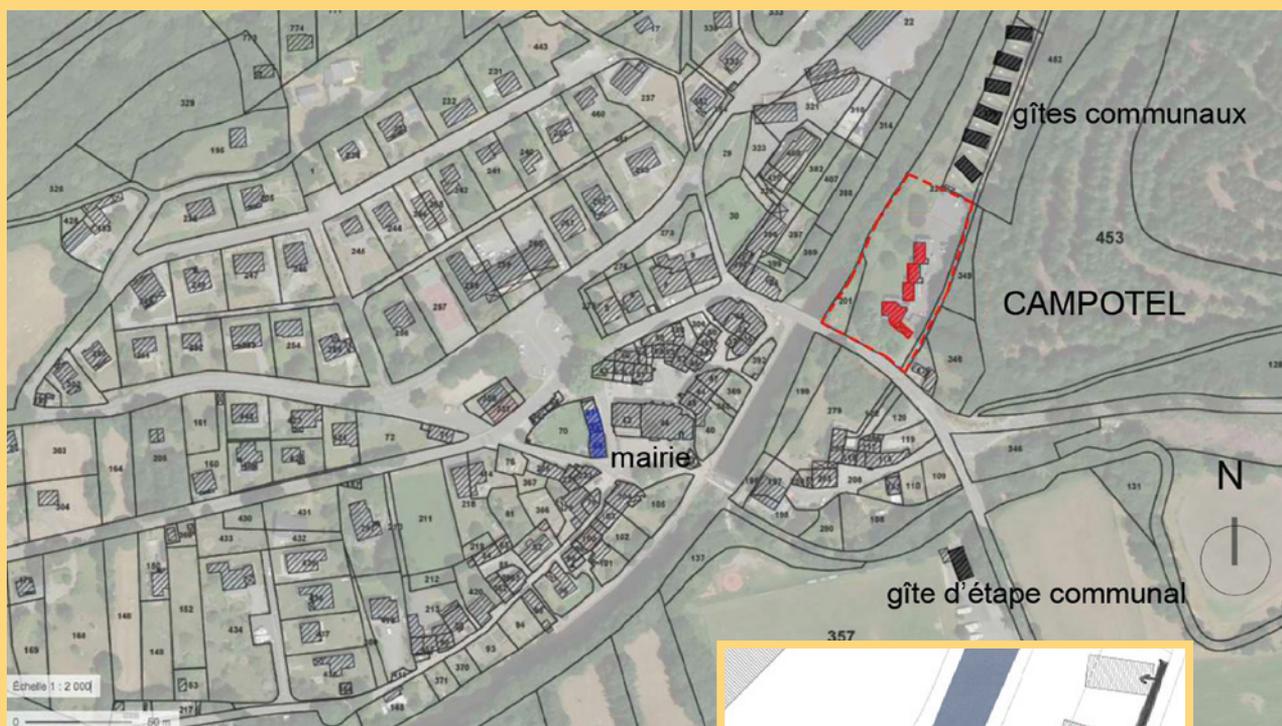
A 200 m du cœur du village, le Campotel est situé dans un cadre naturel, le long de l'Agoût. Les bâtiments sont assez austères et sans relation avec leur environnement, pourtant de qualité. Exigus et peu ajourés, les logements ne correspondent plus à la demande actuelle.

Le scénario retenu prévoit la démolition de la partie hébergement et la rénovation de la salle commune. Il a fait l'objet d'une première estimation prévisionnelle.

L'étude a ensuite été présentée aux partenaires potentiels : le Département, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural des Hautes Terres d'Oc et la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut

Languedoc. Tous ont manifesté leur intérêt pour la démarche et proposé d'accompagner et de soutenir le projet.

A venir : la mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre pour doter la commune d'un projet chiffré qui permettra dans un premier temps de définir le montage financier de l'opération.

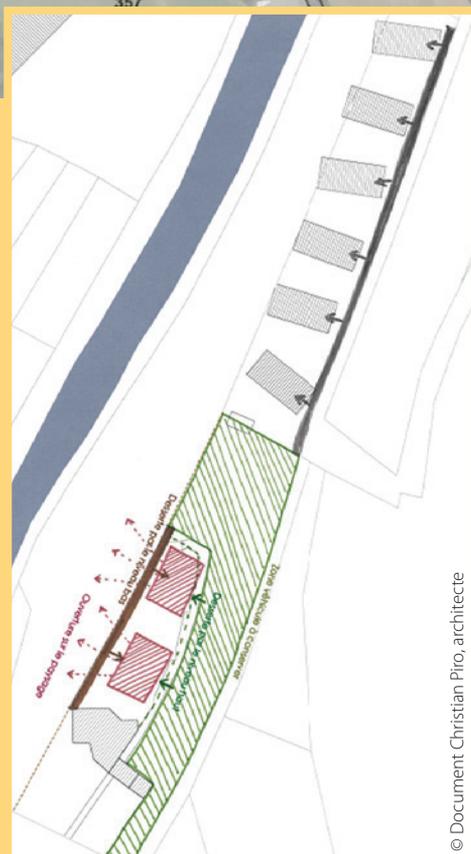


© Document CAUE 34

Le campotel se situe le long de l'Agoût, à l'avant d'une opération de 6 gîtes communaux individuels réalisée en 2004. Il est constitué de 2 bâtiments, l'un abrite la salle commune et l'autre les 12 logements.

Le bâtiment de logements se caractérise par des formes complexes, des accès à mi-niveaux et la présence de nombreux murs séparatifs porteurs.

Le bâtiment de logements existant sera démoli pour laisser place à 2 bâtiments distincts érigés en R+1, dont l'implantation prend en compte le parking existant, la topographie, les vues, l'orientation, la relation à la rivière... Le principe de desserte, une passerelle en bois, s'inscrit dans la continuité des 6 gîtes construits en 2004.



© Document Christian Piro, architecte

MISSION

Formation & Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus



Ce que dit la loi...

«Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... Ses interventions sont gratuites.»
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Se former

Les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Le CAUE leur propose des «Ateliers des territoires» sous la forme de conférences, échanges et visites de réalisations exemplaires. Il intervient volontiers dès lors qu'on le sollicite, dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers, visites...

Il réalise en outre des publications thématiques qui leur sont destinées sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil. Les actions grand public du CAUE sont également accessibles aux élus et professionnels qui peuvent croiser leurs intérêts : conférences «Paroles d'architecte», expositions... (voir p. 38)

Besoin d'actualiser certaines connaissances ?

Loi Elan, permis d'aménager, future RE 2020...

En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE observe et dresse une liste des besoins en formations pour les acteurs du cadre de vie. Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

Car améliorer la qualité du cadre de vie, c'est aussi faire en sorte que les décideurs fassent des choix éclairés. «Pouvoir, vouloir, savoir, trois mots qui mènent le monde» disait Victor Hugo.

Mieux (se) connaître, pour plus d'efficacité

Les élus qui le souhaitent trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, collaborations en réseaux...

Les professionnels quant à eux (architectes, paysagistes, urbanistes... artisans, techniciens et personnels des collectivités, personnels des CAUE) peuvent avoir besoin de mettre à jour leurs connaissances concernant les changements de cadre législatif ou les nouvelles techniques de construction. Là encore, le CAUE peut les aider.

Enfin, les «formations» du CAUE, qu'elles que soient leurs formes, sont des lieux d'échange où professionnels et élus apprennent à se connaître, et où le dialogue et l'échange permettent de mieux se comprendre.

• 3 ateliers des Territoires pour les élus et les professionnels

-> **Atelier des territoires N°12** **«Lumière sur l'éclairage public»** **le jeudi 8 février à Lodève**

Une quarantaine de personnes, élus et professionnels du cadre de vie ont participé à ce 12^{ème} Atelier organisé en partenariat avec la communauté de communes Lodévois et Larzac.

ZOOM P.28-29

Compte-rendu, supports des intervenants et vidéos ont été mis en ligne sur le site et via la Newsletter de mars.

-> **Atelier des territoires N°13** **«Redéfinir une centralité en milieu rural et péri-urbain»** - le jeudi 17 mai

Formule testée d'un atelier sous forme de visite à Félines-Minervois et Colombiers, et en partenariat avec le CAUE de l'Aude. L'Atelier 13 a pris appui sur les expériences de ces deux communes, représentatives du sujet et propices aux débats. Une cinquantaine de participants, élus et professionnels venus de l'Aude et de l'Hérault.

ZOOM P.30-31

Compte-rendu, supports des intervenants et vidéos sont en ligne sur le site et via la Newsletter de juin.

-> **Atelier des territoires / réseau Paysages Occitanie**

Dans le cadre du suivi de la charte architecturale et paysagère du site de Navacelles, les CAUE 30 et 34 et le Réseau Paysage Occitanie de la DREAL ont organisé une journée thématique d'échanges le vendredi 1^{er} juin à Blandas (30) «La démarche Grand Site de France du cirque de Navacelles : une source d'inspiration pour la gestion des territoires - Quand la dynamique d'un territoire s'appuie sur le potentiel paysager et culturel du lieu».

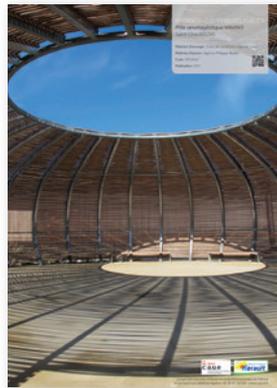
Cette journée a permis de s'intéresser au territoire du Cirque de Navacelles, labellisé Grand Site de France le 5 janvier 2017 et de faire un retour sur la gouvernance et la mise en œuvre de ce projet de territoire. Les CAUE sont intervenus sur le thème : «Le conseil architectural, outil de gestion des paysages».

Une dizaine d'intervenants, dont le CAUE 30 et 34 et environ 70 participants.

• Fiches référentielles et techniques

-> **Fiches référentielles**

Élaboration en cours d'une série de fiches sur des réalisations de qualité, dans l'Hérault, dans un premier temps consacrées à des équipements et espaces publics ainsi que des bâtiments agricoles (en relation avec les visites «agriculture et paysage», la mission de conseil aux caveaux œnologistes – Département et celle aux domaines viticoles du GPSL).



-> **Fiches conseils (techniques)**

Les thèmes pouvant faire l'objet de fiches conseils ont été listés, des priorités dégagées dans un premier temps en relation avec l'espace public : la question du végétal et celle de l'éclairage public traitées dans le cadre des «Ateliers des territoires» en 2017 et 2018, serviront de test. La même démarche pourrait être menée sur l'habitat et le patrimoine bâti.

• Visite pour les élus

Une visite de l'Hôtel de Ville de Colombiers à l'attention des élus et techniciens de Nizas a été organisée le 17 septembre pour leur permettre de mieux appréhender les enjeux d'un tel projet.

• Accueil au CAUE / réseau des professionnels

Le CAUE a accueilli dans ses locaux :

- les CROA Nouvelle Aquitaine, Paca, Corse, Rhône-Alpes-Auvergne et Occitanie pour leur première rencontre Inter Régions du Grand Sud. Séances en plénière et ateliers ont accueilli les 8 et 9 février, une quarantaine de personnes,
- l'OPQU les 22 et 23 mai pour leurs sessions d'entretien de qualification des urbanistes,
- l'UOM le 16 octobre pour l'atelier «À la rencontre des jeunes urbanistes - carte blanche aux jeunes urbanistes». In. Autres partenariats

• Des interventions du CAUE lors de rencontres, formations, ateliers...

-> **Congrès national des guides-conférenciers**

L'association nationale des guides-conférenciers de Ville et Pays d'art et d'histoire, ANCOVART, a tenu son congrès national annuel du 30 janvier au 3 février 2018, à Montpellier sous l'intitulé «Montpellier Métropole, mille ans d'urbanisme». Le CAUE, sollicité pour participer à cette manifestation, a présenté le 31 janvier au Gazette Café, devant une quarantaine de congressistes, sa démarche pour sensibiliser les plus jeunes à l'architecture et à la ville - «Sensibilisation à l'architecture, les démarches, outils et méthodes des CAUE» - et a abordé le thème de la ville durable et des éco-quartiers - «Les écoquartiers, une étape vers la ville «ordinaire» durable ?».

-> **Formation des enseignants « La ville durable : enjeux et perspectives »**

Participation à la table ronde «La place de la nature en ville» le 28 mars à PierresVives à Montpellier. Ont été évoqués les corridors écologiques, la question des paysages, les jardins partagés, la gestion des

parcs et espaces verts, l'intégration de la nature en architecture ou encore les questions de conflits d'usage.

-> **Salon des Maires de l'Hérault**

Participation au 1^{er} Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Hérault organisé par l'AMF à Béziers le 4 octobre.

Conçu comme une action partenariale entre les entreprises locales et les élus locaux, ce salon de proximité se voulait lieu d'échanges, de rencontres et de réflexion, pour l'ensemble des acteurs du secteur public de l'Hérault. Il s'adressait aux élus locaux ainsi qu'aux personnels des collectivités et organismes publics.

Diffusion de documentation du CAUE et permanence sur le stand commun avec le Département. Des contacts ont été établis avec l'AMF Hérault et le CFMEL pour envisager des actions communes en 2019 dont la formation des élus, grâce à l'agrément dont dispose dorénavant le CAUE.

In. Partenariat avec le Département de l'Hérault

• Réseau des professionnels : interventions

-> **Accueil et participation à l'atelier «À la rencontre des jeunes urbanistes – carte blanche aux jeunes urbanistes»** organisé par l'UOM dans la Salle du CAUE le 16 octobre.

-> **Participation à la journée consacrée à la filière planification**, à l'adresse des professionnels, organisée par la DDTM le 1^{er} juin (pour les élus) et le 27 septembre (pour les professionnels) à Montpellier. Le partenariat du CAUE a été sollicité par la DDTM 34. Après plusieurs réunions de travail et d'échanges auxquelles ont aussi participé le Département et l'UDAP, ces deux journées ont été organisées avec l'objectif de sensibiliser et informer les élus et les professionnels aux évolutions législatives de la planification et aux enjeux de celle-ci. La DDTM souhaiterait poursuivre en 2019 ce partenariat avec l'organisation de nouvelles rencontres.

-> **CROA Occitanie Méditerranée** : Rendez-vous de l'hiver de l'Architecture le jeudi 22 novembre à Toulouse. Intervention du directeur du CAUE à 2 tables rondes, le matin en prolongement de la conférence de Philippe Prost (architecte du patrimoine) «patrimoine et création architecturale» et l'après-midi sur le thème «nouvelles approches des territoires ruraux».

-> **Échanges urbains** : le 29 novembre à Toulouse 6^{ème} édition des Échanges urbains organisés par l'APUMP sur le thème «projets composites», en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine : le comité de sélection a retenu plus particulièrement certains projets qui sont le fruit d'un croisement des regards, des thématiques, des acteurs.

Dans la catégorie «Projets de territoire et politique de l'habitat», **deux projets soutenus et accompagnés par le CAUE de l'Hérault** : l'étude de définition urbaine de Murviel-lès-Montpellier (avec Pascale Alazzetta, agence Traverses) et le projet œnotouristique, moteur de revitalisation, d'Assignan (avec Hervé Piquard, atelier Sites) ont été présentés conjointement par le CAUE et les maîtres d'œuvre. 500 participants (élus, urbanistes, techniciens, opérateurs privés et publics, professionnels du cadre de vie...) se sont retrouvés pour s'informer, débattre, échanger...

-> **Une balade architecturale et urbaine pour les agents de la DDTM34** : le jeudi 13 décembre à l'attention de la quarantaine d'agents du service Territoire et urbanisme, visite en vélo guidée et commentée de La Grande-Motte le long du «chemin des oiseaux» par O. Besème, architecte, S. Palazzi, architecte et paysagiste et L. Grangé, urbaniste.

In. Grand Public

Lumière sur l'éclairage public

Atelier des territoires n°12

Jeudi 8 février 2018, à Lodève, le CAUE de l'Hérault proposait l'Atelier des territoires n°12 «Lumière sur l'éclairage public» à une quarantaine d'élus et professionnels. Une séance d'échange croisant les enjeux environnementaux, patrimoniaux, sociaux, économiques et technologiques.

L'éclairage public. C'est aujourd'hui l'un des enjeux «phares» pour les communes. Pendant trop longtemps, la question de la qualité des espaces nocturnes a été mise de côté. Le choix du «sur-éclairage» des villes et des villages pour raison de «sécurité», auquel s'ajoute l'impact des lumières privées des commerces, bureaux... entraînent gaspillage énergétique et pollutions lumineuses néfastes sur la santé et la biodiversité. Une remise en question de la gestion de l'éclairage public débute dès 2009 avec les lois Grenelle 1...

Témoin des nombreuses interrogations des élus sur ce sujet, le CAUE décide de réunir différents experts pour «éclairer» élus, techniciens de collectivités, architectes, paysagistes, consultants, agents du Département de l'Hérault...

«Les efforts liés aux problématiques environnementales et écologiques ne sont pas incompatibles avec la qualité esthétique et le confort des usagers, au contraire. Proposer un éclairage sensible, innovant, durable, économe en énergie, respectueux de l'environnement et de l'homme, c'est respecter la vie nocturne dans toute sa complexité.»

Extrait de «La conception lumière : appréhender le contexte, les enjeux et les acteurs», Le Moniteur, 2017

Le premier intervenant, **Dominique CARRIÈRE**, correspondant de l'ANPCEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes), a abordé les essentiels sur le matériel, les technologies, les flux lumineux et quantités de lumière, les pollutions lumineuses et leurs effets néfastes sur la biodiversité, la santé...

Ensuite, **Jean-Claude PONS**, maire de Luc-Sur-Aude (11), village de 200 habitants, partage une initiative de sa commune : l'extinction nocturne totale dans les espaces publics, de minuit à 5h00 du matin, pendant 7 ans. Economique et écologique ! Pour le maire, le bilan est positif : une baisse de 55 % des dépenses énergétiques et des pollutions lumineuses avec un investissement nul.

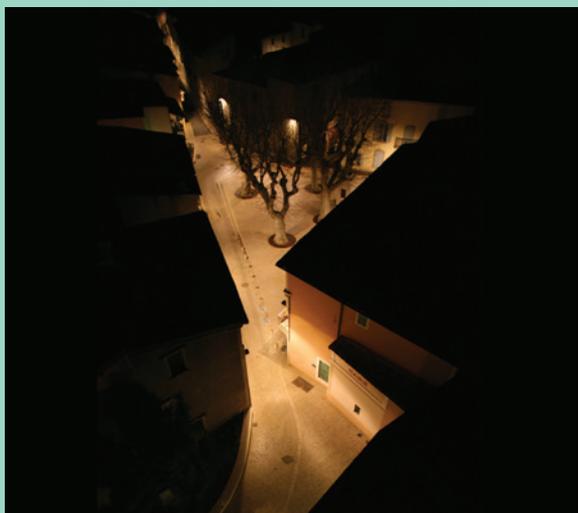


Jean-Claude PONS, aborde aussi la responsabilité des collectivités.

Pour autant, faut-il passer du tout ou rien ? Pas nécessairement, comme l'a démontré le 3^{ème} intervenant, **Jérôme DONNA**, concepteur lumière à la Direction de l'éclairage Public à Lyon, pour qui l'éclairage est une composante essentielle aux espaces publics de qualité. Le choix d'utiliser la lumière, et la façon dont elle est gérée, contribuent à créer un véritable paysage nocturne pour la ville ou le village, qui, tout en les valorisant, permettent des économies d'énergie considérables. Encore faut-il une conception lumière en amont, réfléchie et adaptée à un contexte, à des usages et des moyens...

Après ces trois exposés, une table ronde a accueilli quatre nouveaux intervenants : **Gaëlle LÉVÊQUE**, vice-présidente de la CC Lodévois & Larzac et adjointe au maire de Lodève, **Philippe LENOIR**, adjoint au maire de Lavérune, **David BOUYER** directeur technique d'Hérault énergies, et **Jean-François BEYNEL**, ingénieur d'affaire de Philips Lighting.

Les échanges ont mis en évidence un déficit de compétences face à la complexité des situations et à leur caractère unique. Les nouvelles technologies sont prometteuses, mais l'éclairage est souvent abordé trop tard dans les projets. Moralité : l'éclairage public nécessite un autre regard que celui purement technique, économique ou écologique. Le bon réflexe ? Une étude réalisée en amont par des professionnels pour bénéficier du «sur mesure», et faire des choix pertinents à long terme.



Jérôme DONNA,
architecte, concepteur lumière

«Pendant des années, on a travaillé la lumière sans la maîtriser, mais aujourd'hui c'est un métier. Il y a des professionnels qui étudient tous les cas de figure en fonction d'une demande, d'un lieu d'un contexte... Allumer les rues ou les éteindre, c'est un acte politique. Il y a du sens à éclairer un espace. La nuit est-elle le contraire du jour ? Non. Le soleil disparaît, mais l'activité ne disparaît pas. Je pense qu'avec la lumière on donne à voir la commune, la ville et on met en valeur le patrimoine. Il faut initier les citoyens, usagers, les enfants à maîtriser et à utiliser la lumière. Il faut éclairer juste.»

*Doser la lumière,
un savoir faire de professionnels.*



Table ronde avec Dominique Carrière, Jérôme Donna, Jean-François Beynel, Philippe Lenoir, Gaëlle Lévêque, David Bouyer.

Recomposer une centralité : En milieu rural à Félines-Minervois et en milieu périurbain à Colombiers Atelier des territoires n°13 (Co-organisé par les CAUE 11 & 34)



10h00 : accueil Place de la Mairie à Félines-Minervois

**Le 17 mai 2018, une soixantaine d'élus et de professionnels participaient à l'Atelier des territoires n°13 organisé successivement à Félines-Minervois et à Colombiers (34).
Récit de cette journée.**

À 10h00, Jean-Pierre PASTRE, maire de la commune de Félines-Minervois, accueille les participants, leur présente son village des Piémonts et le projet de déambulation poétique qui commença en 2008, avec l'accompagnement du CAUE. Il les invite ensuite à «déambuler» sur un axe nord-sud à travers le village.

Du plan-programme établi avec le CAUE aux réalisations, dix années ont été dédiées à une réorganisation urbaine. L'espace public est apparu comme l'élément fédérateur du projet en prenant appui sur un cheminement piéton qui traverse le village. Pour lui donner plus de force son tracé est mis en évidence afin qu'il relie les espaces publics majeurs, de la place de la mairie, en passant par l'esplanade, l'épicerie communale, le foyer rural - présenté par son concepteur **Mathieu COURTIADÉ**, architecte - jusqu'aux logements sociaux- réalisés par **Coo-architectes**- et aux extensions futures.

Jean-Pierre PASTRE
maire de Félines-Minervois



«À partir de 2008, le village s'est reconstruit sur un projet poétique de déambulation. Il s'appuie sur l'histoire du village, ses moments forts et ses tristesses. Ce qui est important quand on fait quelque chose, c'est de lui donner du sens. Pourquoi je le fais là ? Pour qui ?
Qu'est-ce que ça veut dire ?
Si ce village doit se transformer, il faut le faire avec les habitants et pour eux.»



© Photos CAUE 34

12h00 : cheminement du foyer rural aux logements sociaux

> Vidéos de l'Atelier des territoires n°13 sur www.caue34.fr

Aujourd'hui, la voie douce est tracée mais partiellement aménagée. Le CAUE est sollicité pour poursuivre la réflexion sur l'agrandissement de l'épicerie communale et sur les possibilités de réinvestissement sur centre historique ancien.

En début d'après-midi, présentations et échanges se poursuivent à Colombiers. **Alain CARALP**, maire du village et président de la CC La Domitienne, reçoit sur la place de l'Église entièrement rénovée – **Atelier SITES**, paysagistes. Il y présente les enjeux de la création d'une nouvelle centralité.

Son village est scindé en deux : d'un côté le centre ancien, son enceinte médiévale, les extensions de la ville du XIXe siècle ; et de l'autre côté, les extensions urbaines pavillonnaires réalisées dans les années 1970. Et ces deux ensembles sont séparés par l'ancienne via domitia où circulent actuellement environ 10 000 véhicules par jour...

Plusieurs projets situés à l'articulation de ces deux entités vont constituer peu à peu l'opération «cœur de village» : une cave vinicole reconvertie en hôtel de ville et son parvis, des logements diversifiés et commerces et la transformation des deux départementales qui traversent Colombiers, afin de rendre cet espace public aux piétons et d'effacer la coupure générée par la voie qui empêchait de voir le canal du Midi.

L'agence «**Pour une ville aimable**» maître d'œuvre préconise de modifier l'amphithéâtre existant, principalement pour des raisons d'accessibilité. Casser pour «mieux» reconstruire n'est pas toujours facile à défendre auprès des administrés...



16h00 : logements sociaux et le port de Colombiers



14h00 : sur la Place de l'Église rénovée à Colombiers

D'autant que cela impliquait quelques centaines de milliers d'euros à ajouter au budget de la restructuration.

Toutefois, les élus ont été convaincus et aujourd'hui le nouvel amphithéâtre accueille des spectacles scolaires, des soirées musicales sur le port, etc.

Dans la suite de la visite, **Laurence BORREDON**, architecte urbaniste et **Jérôme CLASSE**, paysagiste concepteur, ont témoigné de leur travail de restructuration des espaces publics associés à l'opération «cœur de village» et à l'avenue de Béziers.

Là aussi, tout n'est pas terminé ! Dans les projets à venir : la construction de la ludothèque et la restructuration des bâtiments du port. **Et une bonne nouvelle : peu de temps après cet Atelier, la commune de Colombiers a remporté les Défis Urbains, pour le projet du port dans la catégorie «Création de centralité».**



Alain CARALP

maire de Colombiers et
président de la CC La Domitienne

«L'histoire d'amour qui nous lie au CAUE dure depuis 25 ans. Quand des élus sont amenés à prendre des décisions, ce n'est pas toujours évident, ni simple, parce qu'on se pose toujours des questions. L'accompagnement du CAUE, qui n'a pas d'intérêt financier, nous permet d'avoir du recul dans nos prises de décisions. Nombre de réunions nous ont amené à réfléchir sur des mutations qui nous semblaient inenvisageables. La dernière en date : c'était de casser le port et de refaire un amphithéâtre ! Il y a des cheminements difficiles à réaliser et le CAUE est là pour nous amener et nous accompagner dans cette prise de conscience.»

MISSION

Conseil aux particuliers



Ce que dit la loi...

«Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre .../... Ses interventions sont gratuites.»
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Réfléchir à son habitat

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, le CAUE permet à tout habitant, porteur de projet, de bénéficier d'un entretien avec ses professionnels.

Ces derniers lui assurent des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques de notre département. Un gage de qualité pour le cadre de vie et de cohérence paysagère.

En quoi le CAUE peut-il vous aider ?

En dehors de toute maîtrise d'œuvre dans l'Hérault, les professionnels du CAUE - architectes, urbanistes, paysagistes, conseiller en environnement - renseignent les particuliers sur : les règlements qui s'appliquent sur le secteur du projet ; l'implantation de leur future maison dans son environnement ; la meilleure adéquation entre le projet, les besoins et le budget ; l'organisation des espaces de vie ; l'aménagement des espaces extérieurs ; les solutions pour un habitat confortable et économe en énergie ; les modes constructifs adaptés ; les démarches administratives à engager...

Objectifs et enjeux

Au-delà des renseignements factuels promulgués, la mission de conseil, par l'importance donnée à l'analyse du contexte, permet à chacun de décrypter les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères des sites d'inscription des projets. Par la démonstration d'une démarche globale de projet, elle participe à donner «envie d'architecture». Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie de projet. Enfin, elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie).

Déroulé d'une séance...

Sur rendez-vous, le conseil est donné, idéalement, en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager. Pour permettre à l'architecte ou au paysagiste conseiller d'appréhender le projet, le particulier doit lui présenter : les plans de situation et de la parcelle cadastrale ; la photo aérienne ; les règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune (Plan Local d'Urbanisme, lotissement, Sites Patrimoniaux Remarquables...) ; les relevés, les photos du site et/ou des bâtiments existants ; etc.

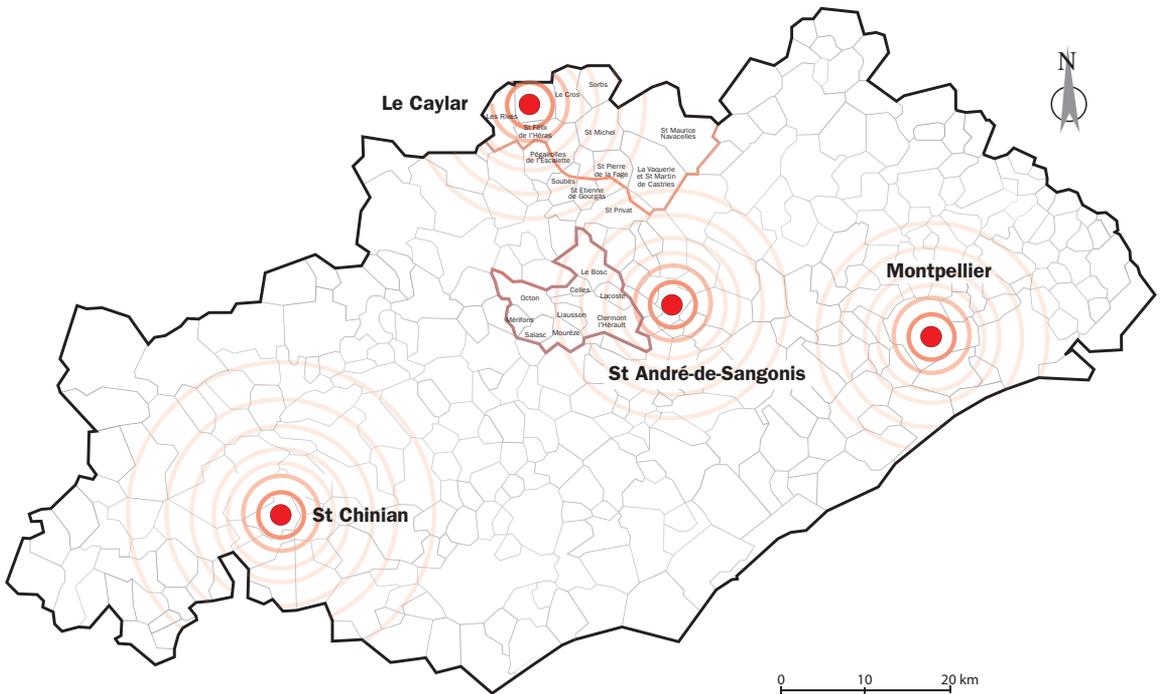
A l'issue de la séance, le «conseil» est remis sous forme de fiche incluant schémas ou croquis d'orientation, au particulier, et, en fonction des territoires et de la nature du conseil, à la collectivité, à l'UDAP et ou à la DREAL.

• Une organisation du conseil à l'échelle du département

Les permanences sont assurées sur 5 sites :

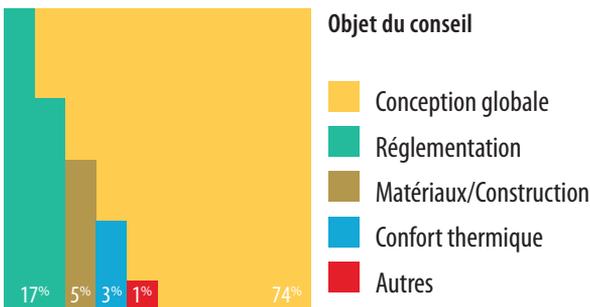
- Au siège du CAUE à Montpellier
- À Saint-André-de-Sangonis
- À Saint-Chinian
- Au Caylar
- Dans le Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze, sur les lieux des demandes

Des avis-conseils sont également donnés, à la demande des services instructeurs de la Communauté de communes Lodévois et Larzac, dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles. (24 dossiers)

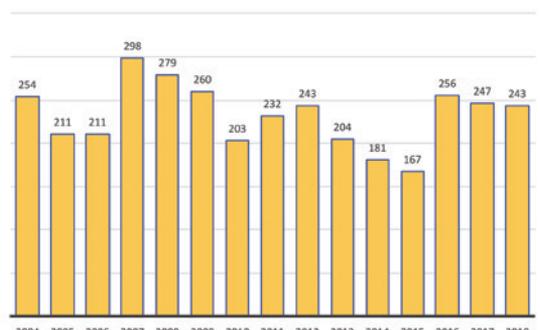


• Les chiffres 2018 du Conseil aux particuliers

- Un total de 243 rendez-vous
- 184 au CAUE dont 13 rdv paysagers
- 59 sur les territoires et les lieux des projets
- 107 conseils téléphoniques ou par mail



Évolution du nombre de rdv entre 2004 et 2018



• Des outils à destination des particuliers

Un manuel des autorisations d'urbanisme pour la réalisation de projets de qualité
Destiné aux particuliers concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel, composé de 7 livrets dans sa version finale, est le fruit d'un travail mené par les CAUE de l'Union Régionale Languedoc-Roussillon.

À caractère informatif, démonstratif et de sensibilisation, il est régulièrement réactualisé.

Remis au particulier, à l'issue du conseil, c'est aussi une aide précieuse à la conduite même de cette mission de conseil.

Ont été réalisés :

- La Notice générale qui explique la marche à suivre dans le respect des réglementations en vigueur
- Le Guide pratique du CU (Certificat d'Urbanisme)
- Le Guide pratique de la DP (Déclaration Préalable)
- Le Guide pratique du PC (Permis de Construire)
- «Construction neuve - Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité»

Réalisé en 2018 :

- «Construction existante - Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité»

Reste à réaliser :

- Le Guide pratique du PA (Permis d'aménager) et ses Recommandations

Les documents sont téléchargeables sur le site du CAUE à la rubrique Publications : <https://bit.ly/2U92BHW>



Les documents déjà réalisés

La qualité environnementale

Un accompagnement indispensable

Alors que le secteur du bâtiment est responsable d'un quart des émissions des gaz à effet de serre, que la température moyenne sur le globe et en région méditerranéenne poursuit son augmentation, que la qualité de l'air continue de se détériorer, que la fréquence et la durée des périodes de stress hydrique comme de canicules s'accroît, il est légitime et nécessaire d'agir, chacun à son niveau.

Avec l'essor d'internet, le CAUE constate une fréquentation du public de plus en plus soucieux, parfois très bien informé, mais bien plus souvent complètement perdu. Face à la profusion d'informations et aux pratiques de «greenwashing» (ou blanchiment écologique), il devient très difficile de faire la part des choses et de prendre des décisions éclairées, qui plus est engageantes, sur le temps long.

Seuls les CAUE ont su développer une transdisciplinarité permettant de concilier confort, santé, économie de CO₂, économie

d'énergie, économie financière, autour des questions d'architecture, d'urbanisme et donc d'environnement. Le tout dans un cadre de neutralité et de gratuité.

Lorsque des questionnements particuliers le nécessitent, comme pour les aides financières ou juridiques, un partenariat avec les espaces info énergie et l'ADIL offre des réponses complémentaires face à une très large palette de préoccupations.

Parce qu'il y a urgence pour notre santé et notre environnement, le CAUE accompagne en tête-à-tête les candidats à la construction ou à la rénovation. Parmi les thématiques les plus souvent abordées en 2018 :

- isolation thermique
- isolation acoustique
- choix des matériaux pour le gros œuvre comme pour le second-œuvre
- système de production pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage
- système de refroidissement.

Croquis d'intention et de réflexion pour une surélévation d'une maison à Olargues



• Une des missions du CAUE consiste aussi à expliquer de manière pédagogique et consensuelle l'importance de la qualité de l'insertion du projet de construction dans son environnement (documents graphiques : perspectives, axonométries, coupes sur le terrain, ...).

Ces documents font partie des pièces obligatoires à joindre à toute demande d'autorisation d'urbanisme (PC6).

Grand Site de Navacelles

L'intervention du CAUE

Après de nombreuses années d'actions et d'études au profit de la valorisation de l'environnement et des paysages, dont la mise en place d'une charte architecturale et paysagère, le Grand site de Navacelles, a obtenu en janvier 2017, le label du 15^{ème} Grand site de France !

Afin de conserver cette distinction de qualité, le Syndicat Mixte de Gestion du Grand Site de Navacelles, associé au service instructeur de la communauté des communes de Lodévois et Larzac, a confié aux CAUE de l'Hérault et du Gard une mission de suivi architectural et paysager des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Tout projet, petit ou grand, de construction neuve, de réhabilitation ou d'aménagement fait l'objet d'un avis-conseil du CAUE concerné, dans les meilleurs des cas en amont du dépôt du dossier de l'autorisation, ou durant le délai d'instruction de ce dernier.

Le réinvestissement du bâti existant, bâtisses agricoles et maisons de villages abandonnées constituent les sujets récurrents.

Comment moderniser un bâti tout en conservant ses qualités architecturales d'origine, gage de qualité paysagère ? Très souvent, plusieurs va-et-vient entre le porteur du projet, son architecte et le CAUE sont nécessaires, comme en témoignent les croquis ci-après.



Façade de la maison concernée par le projet au Caylar

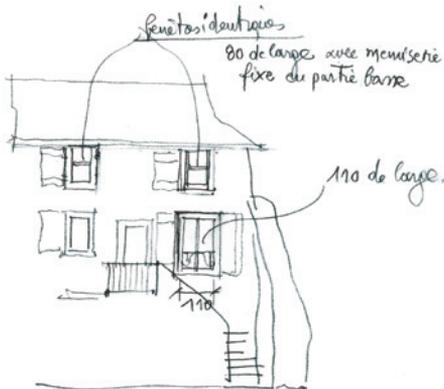
Réhabilitation d'une maison au Caylar



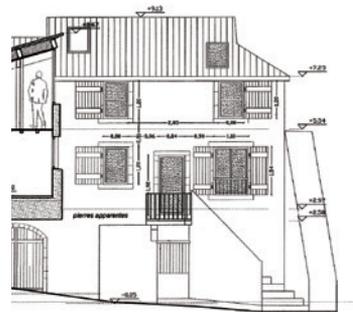
1^{ère} proposition de l'architecte du projet pour la création de plusieurs ouvertures sur la façade - (7 novembre).



2^{ème} proposition de l'architecte à la suite de sa rencontre avec le CAUE, qui lui a recommandé d'adopter la verticalité des ouvertures - (1^{er} décembre).



3 - Intervention du CAUE modifiant les dimensions d'une des deux fenêtres du second niveau et suggérant la mise en place de volets pour l'ensemble des ouvertures.



4 - Le projet définitif déposé dans le dossier de la déclaration préalable (6 décembre).

MISSION

Sensibilisation et information du grand public



Ce que dit la loi...

«Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage .../... Ses interventions sont gratuites.»
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Découvrir et transmettre

Le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire

à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement

et pour promouvoir leur qualité, en lien avec les particularités locales.

Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en milieu scolaire ou tout public, balades urbaines et paysagères création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale et urbaine encore trop souvent réservée à une élite.

Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.

La Salle : un lieu d'échange

Opérationnelle depuis octobre 2015, La Salle du CAUE est un espace d'accueil et d'échange pour de multiples activités à l'attention des professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Tour à tour se succèdent conférences (cycle «Paroles d'architecte»), expositions, ateliers, réunions de travail et formations.

Cet espace est mis régulièrement à disposition de nos partenaires.

Quoi de neuf à la doc ?

Ouvert au public depuis janvier 2017, le centre de ressources multimédia compte plus de 4 000 ouvrages et une quarantaine de séries de revues spécialisées.

Nouveauté 2018 : la mise en ligne de notre plateforme documentaire **doc.caue34.net**

Bilan annuel en quelques chiffres : + 45 ouvrages, 20 abonnements de périodiques, consultations sur place d'étudiants, professionnels et particuliers. Exemples de recherches : toitures végétalisées, isolation écologique, éco-parkings, rénovation de mur en pierre, extension de salle de concert, construction en terre crue, cimetières en garrigues...

Nos médias web : des outils pour communiquer

Le CAUE de l'Hérault diffusait ses actualités sur le site web commun aux CAUE de l'Ex-URCAUE Languedoc-Roussillon : www.caue-lr.fr - Statistiques : du 1^{er} janv. au 31 déc. 2018 : 31 178 utilisateurs, 100 116 pages vues, 41 788 sessions.

Dès juin, le CAUE 34 entame la conception réalisation de son blog (mis en ligne le 15 janvier 2019 à l'adresse www.caue34.fr). Sa newsletter évolue également...

La newsletter mensuelle, propre au CAUE 34, compte 2 495 abonnés en décembre.

Sur les réseaux sociaux, nos communautés connaissent une forte croissance démographique : fin 2018, le CAUE 34 comptabilise 792 abonnés pour sa page Facebook (+ 80% / 2017) et 289 pour son compte Twitter (+ 37% / 2017).

• Les animations scolaires 2017-2018 (depuis janvier 2018 jusqu'à fin juin 2018)

In. Partenariat DRAC Occitanie

École de St Pons-de-Mauchiens •

Ma nouvelle école, suivi de chantier... Une intervention dans la classe et un suivi de chantier. 1 classe de 29 élèves de CE2, CM1, CM2.

Écoles M. Roustan • Castelnau-le-Lez •

«Ville rêvée», séances pour découvrir la ville, ses composants, ses fonctions et réaliser des maquettes de villes rêvées. 1 classe de CM2.

Lycée Charles de Gaulle, Collège Paul Valéry, Lycée Saint Joseph • Sète •

«L'Histoire des villes» en lien avec 2 spectacles présentés au théâtre Scène nationale Sète Bassin de Thau - Visites des différents quartiers de Sète et séances avec le collège P. Valéry en relation avec le spectacle «Dédale(s)». 1 classe de 2^{de} option couture, 1 classe de 4^{ème}, 1 atelier théâtre regroupant des 2^{des}, 1^{ère}, Terminales.

Lycée Mendès France • Montpellier •

Animation autour de l'architecture bio-climatique et des écoquartiers pour une classe de 1^{ère} électrotechnique.

Lycée Pierre Rouge • Montferrier-sur-Lez •

Dans le cadre d'un projet «Goûter le monde autour de moi», approche et lecture de paysage. 1 classe de 6^{ème}.

IRTS • Montpellier •

«Formes urbaines et éco-quartiers» Visite du quartier des Grisettes à Montpellier 1^{ère} année de BTS ESF (éco sociale familiale).

Université Paul Valéry • Montpellier •

Visite du quartier des Grisettes à Montpellier. Étudiants Master Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE).

• Les animations scolaires 2018-2019 (depuis septembre 2018)

École Bouloche • Montpellier •

Les éco-quartiers - Avec Mourad Azougagh, professeur des écoles. 22 élèves CM1 CM2.

Lycée Paul Valéry • Sète •

Le nouveau conservatoire de musique (architecte Rudy Ricciotti)-Les fondamentaux de l'architecture, le sacré. Avec Pierre Deloye, enseignant en histoire et géo. 1 classe de 2^{de}, 1 groupe de Terminale Histoire des Arts.

Lycée des métiers d'Arts • Uzès (30) •

Visite du quartier Port Marianne à Montpellier. Avec Carole Foll, enseignante en arts appliqués et histoire de l'art. Classes de 1^{ère} BAC pierre, tapisserie ébénisterie + CAP bronzier, marqueterie + terminales CAO ferronniers d'art, tapisserie, ébénisterie, sculpteurs.

Lycée agricole Nîmes Rodilhan •

Évolution et caractéristiques des jardins. Avec Élise Guilloton, enseignante d'Éducation socioculturelle et un enseignant de TP. 1 classe de 1^{ère} Travaux Paysagers.

Université Paul-Valéry • Montpellier •

Interventions autour de l'architecture bio-climatique et des écoquartiers et visite de l'écoquartier Port Marianne à Montpellier. Avec Jérôme Cortet, Professeur, Responsable du master : Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE).

«De l'architecture dans les collèges et lycées !»

Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont suivi les 17 étudiant(e)s de l'ENSAM cycle Master pendant 5 mois de février à juin 2018, en lien avec 10 établissements :

- Hérault (Montpellier) : collège la Providence, collège Marcel Pagnol, Cité scolaire François Combes (ex internat Réussite), lycée Georges Frêche, lycée Léonard de Vinci, lycée Joffre, lycée Jean Monnet, lycée La Merci, lycée Mendès France - Gard (Nîmes) : lycée d'Alzon.

Soit 300 collégiens et lycéens concernés.

Cette action nationale que le CAUE assure depuis plus de 20 ans, et qui bénéficiait d'un financement de la DRAC, n'est pas reconduite en janvier 2019. La convention DRAC/Rectorat/EnsaM/UR-CAUE a en effet pris fin en juin 2018.

In. Les actions au niveau Régional - In. autres partenariat DRAC Occitanie

«Re-création, révéler l'espace – architecture et arts visuels»

Depuis la rentrée 2017, le CAUE est associé au projet d'Action Educative Territoriale initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie. En 2018 il concerne 3 nouveaux collèges : la voie Domitienne du Crès, du Jaur à Saint Pons-de-Thomières, et A. Laissac à Olargues. L'objectif est de proposer aux collégiens une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège. En lien avec l'intervention des 2 artistes, Cindy Olivares et David Bonnet, le CAUE est plus spécifiquement impliqué sur la sensibilisation des élèves à l'architecture de leur collège.

Le bilan de ce dispositif est disponible sur le site du CAUE.

Cette action sera reconduite dans 2 autres collèges pour l'année scolaire 2018/2019 : collège Paul Riquet à Béziers et collège Ray Charles à Fabrègues. In. Partenariat CD34

Scène Nationale de Sète Bassin de Thau

Saison 2017/2018, deux spectacles en relation avec la ville et ses habitants : «Jamais seul», conçu par les jeunes collégiens et lycéens, et «Dédale(s)», qui offrent une opportunité de découvrir l'histoire des villes et plus précisément celle de Sète. Dans ce cadre le CAUE 34 a été contacté par le service des publics du théâtre pour organiser des balades «urbaines et sensibles» dans différents quartiers de Sète : la pointe courte, quartier de pêcheurs, le quartier XIXe extension urbaine et ses bâtiments à l'architecture haussmannienne, le «quartier haut» au charme italien.

Rentrée en images 2018

Du 5 au 18 septembre, toujours dans le cadre des Rencontres Photographiques, les CAUE du Gard et de l'Hérault ont proposé un atelier «Jouer l'architecture - Des courants du XXe siècle aux tendances du XXIe, retour sur plus d'un siècle de production architecturale». 17 classes de collèges et lycées du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Alpes Maritimes ont participé à l'atelier sur les 6 journées, soit 378 élèves et 39 accompagnateurs.

In. Les actions au niveau Régional - In. Autres partenariat DRAC Occitanie

L'Architecture en fête à la Chartreuse de Ville-neuve-les-Avignon (Gard)

Les 19, 20 et 21 octobre 2018, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, cette 7^{ème} édition, organisée par la DRAC Occitanie et la Chartreuse, en partenariat avec les acteurs de l'architecture en région Occitanie, avait pour fil conducteur cette année 2018 : «Oser». Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont proposé un atelier «Oser, c'est gonflé !», sur le thème de l'architecture gonflable. Le vendredi 19 octobre, destiné aux scolaires, 4 classes du Gard et du Vaucluse, soit 102 élèves, ont participé à l'atelier des CAUE. Les journées des 20 et 21, destinées à tout public, ont accueilli 241 personnes. Au total 7790 personnes ont participé à cette édition 2018.

In. Les actions au niveau Régional - In. Autres partenariat DRAC Occitanie



Le CAUE à la rencontre d'étudiants de la Faculté des Sciences et du DPEA de l'Ensam

Étudiants en master 2 IEGB (Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité) de l'université de Montpellier (faculté des Sciences) le 18 janvier, dans le cadre d'un module de formation portant sur la «concertation territoriale» et étudiants du cursus «Management des projets urbains durables», le 9 avril pour une présentation des missions du CAUE et notamment celle du conseil aux collectivités territoriales.

• Les jurys en milieu universitaire

Sélection du recrutement des maîtres de conférences associés (MCA) de l'EnsaM (champs disciplinaires TPCAUI et VT) auditions des candidats / accompagnement d'un workshop 3 groupes d'étudiants de l'EnsaM lors de la manifestation «L'architecture en fête» à la Chartreuse de Ville-neuve-les-Avignon, autour d'un aménagement «osé» dans la Chartreuse / suivi en tant que référent professionnel auprès de Science Po Toulouse pour Sandrel Arboix, professeur titulaire d'histoire au lycée La Merci à Montpellier.

• Les animations grand public

• Le Cycle de conférences « Paroles de... » La Salle du CAUE

Un cycle de 3 conférences sur le thème «Habitat et Santé» et 1 conférence sur «Habiter sans s'Étaler» en 2018. Accueil d'une quarantaine de participants à chaque conférence. In. Autres partenariats DRAC Occitanie

-> «Paroles d'experte» n°10 le jeudi 5 avril «Habitat et santé - côté jardin» a ciblé plus particulièrement les relations entre essences végétales et santé - plantes allergènes - mais aussi la gamme végétale méditerranéenne. Avec Florence Trébuchon, médecin allergologue et Florence Binesse, Ingénieur Horticole, formatrice et spécialiste des plantes méditerranéennes.

-> «Paroles d'architecte» n°11 le jeudi 14 juin sur le thème «Habitat et santé – du côté de l'architecture» avec Yves Perret, architecte. Dans le cadre du Mois d'Architecture 2018.

-> «Paroles d'architecte-designer» n°12 le jeudi 18 octobre sur le thème «Habitat et santé – du côté des matériaux» avec Guillaume Bounoure, architecte-designer, qui a présenté et dédié ses ouvrages de la collection matières premières, sur la paille et sur le liège.

-> «Paroles d'architecte» n°13 le jeudi 6 décembre sur le thème «Habiter sans s'étaler» avec Pascale Alazzetta, paysagiste, Stéphane Bosc et Gilles Cusy, architectes, en lien avec la présentation de l'exposition éponyme remise à jour.

• Les Balades architecturales et urbaines

Guidées et commentées par Odile Besème, architecte, Serena Palazzi architecte et paysagiste, et Laurent Grangé, urbaniste chargé de qualité environnementale.

-> La Grande-Motte

Dans le cadre du Mois de l'Architecture, balade à vélo le samedi 2 juin matin. 25 participants ont pu découvrir la ville par le «chemin des oiseaux».

ZOOM P.45

-> Montpellier

«De mémoire de ville» le samedi 22 septembre matin. Une quinzaine de participants. In. Autres partenariats DRAC Occitanie

-> La Grande-Motte

Une autre balade à vélo le jeudi 13 décembre matin à l'attention de la quarantaine d'agents du service Territoire et urbanisme de la DDTM34, toujours le long du «chemin des oiseaux». In. formation et information des professionnels - In. Autres partenariats

• Les autres animations grand public

Rencontres régionales d'arboriculture de la région Sud-Est

Organisées par la Société française d'arboriculture les 7 et 8 avril à Castries (34). Permanence du paysagiste conseiller du CAUE et rencontre avec le public sur le stand commun de la Fredon : présentation des actions du CAUE liées au végétal et au patrimoine arboré, mise à disposition du mini-guide «Quels végétaux pour le LR ?» et des plaquettes sur l'arbre (Pratiques de la taille, Comment planter un arbre et L'arbre et l'espace public).



PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE
Une des missions du CAUE 34

Le CAUE de l'Hérault et sa Présidente Julie Garcin Saudo, Conseillère Départementale, vous invitent à découvrir le travail de trois architectes-urbanistes, échanger avec eux et parcourir l'exposition «Habiter sans s'étaler»



Rendez-vous à la Salle du CAUE

N°13

PAROLES d'architectes

«Habiter : du côté de l'urbanisme»

Judi 6 décembre 2018 à 18h30

Peut-on habiter sans s'étaler ? Comment urbaniser aujourd'hui ? Comment répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de notre époque ainsi qu'aux aspirations des habitants ? Trois professionnels abordent cette question à travers leurs expériences et leurs réalisations : de la réflexion urbaine à l'expérimentation architecturale.

A cette occasion sera présentée l'exposition du CAUE 34 «Habiter sans s'étaler», réactualisée. Ouverte au public dans la Salle du 6 au 21 décembre 2018. Cet outil d'initiation à la question de l'étalement urbain et de sensibilisation aux enjeux qu'il sous-tend s'adresse aussi bien aux élus qu'aux habitants du monde urbain comme rural.

Les participants sont informés que cette conférence sera l'objet d'un enregistrement vidéo et de photographies qui pourront être éventuellement diffusés sur le site internet et la page facebook du CAUE 34 et l'acceptent expressément.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault
19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
04 99 133 700 - www.caue34.fr

Pascale Alazzetta, paysagiste et architecte, Agence TRAVERSES, Montpellier

Stéphane Bosc, architecte-urbaniste - Agence S-BOSC, Montpellier

Gilles Cusy, architecte-urbaniste, Agence CUSY-MARAWAL, Montpellier

INSCRIPTION GRATUITE EN LIGNE

Ouvert à tous publics dans la limite des places disponibles



Conférence «Rêves de villes»

À la demande de la ville d'Agde, dans le cadre du Mois de l'Architecture, et en lien avec la restauration de la villa Laurens, le CAUE a proposé un regard sur les «villes rêvées» lors d'une conférence grand public à la Galerie du Patrimoine de la ville, le jeudi 7 juin à 18 h. 34 participants

Autour de l'exposition «Les demeures invisibles» présentée du 6 avril au 23 septembre, photographies de Sylvain Héraud et textes d'Aurélié Painéau. In. Autres partenariats DRAC Occitanie

Festival SÈVE - Scène d'Expressions Végétales Éphémères

Le CAUE est partenaire et co-organisateur de cette manifestation qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (Concepteurs, Entreprises du Paysage, Horticulteurs et Pépiniéristes).

Du 21 au 23 septembre à Montpellier, domaine de Grammont.

Le CAUE est aussi animateur et organisateur de la Commission Point Conseil Jardins pour cette édition 2018 qui a accueilli 4 500 personnes, dont 150 sont passées sur le stand Point Conseils Jardins, tenu par le paysagiste du CAUE, la Pépinière de la Grande Calinière et les établissements Truffaut.

Des informations, conseils et sensibilisation sur le végétal ont été promulgués par le paysagiste du CAUE avec l'appui de la plaquette des CAUE LR «Quels Végétaux pour le Languedoc Roussillon».

Des réunions de bilan de cette édition et de réflexions ont fait suite à la manifestation et ont permis d'établir des nouvelles modalités pour les futures éditions.

• Les expositions du CAUE

«Vivre et Construire avec le Climat»

- du 6 janvier au 17 février : lycée Mendès France à Montpellier

- du 6 mars au 3 avril : lycée L. de Vinci à Montpellier dans le cadre de la journée académique de l'énergie, d'animations pédagogiques et de la journée portes ouvertes.

- du 23 mai au 28 juin, au CAUE du Cher à Bourges, dans le cadre de la semaine du développement durable et du Printemps de l'Écologie.

«Habiter sans s'étaler»

Mise-à-jour du propos introductif et textes de deux panneaux consacrés aux échelles de projet,

y compris pour l'ajustement de certaines dénominations, la réactualisation des logos... soit la réimpression de 3 panneaux et des catalogues réactualisés. In. Atutres partenariats / DRAC Occitanie

- du 25 au 28 septembre à la DREAL à Montpellier à l'occasion de la journée sur la planification organisée par la DDTM à l'adresse des BET,

- du 6 au 21 décembre 2018 à La Salle du CAUE en lien avec la conférence «Paroles d'architectes» n°13.

• Supports multimédias

> Websérie «Pause café», cycle de vidéos courtes conçues et réalisées par le CAUE. La première vidéo a été mise en ligne sur internet le 28 septembre 2018, sur la plateforme YOUTUBE, et intégrée sur notre site web www.caue34.fr et sur nos réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Diffusion majoritaire par internet mais utilisation possible également comme outil pédagogique à l'occasion des consultances au CAUE ou sur le territoire, lors des rendez-vous auprès des collectivités et plus largement à l'occasion des actions de sensibilisation grand public.

Conception en cours du 2^{ème} épisode consacré au confort thermique d'hiver qui sera mis en ligne prochainement. In. Autres partenariats DRAC Occitanie

> Poursuite de la publication de la newsletter mensuelle, adressée à 2495 abonnés,

> Réseaux sociaux : Facebook 792 abonnés ; Twitter 289 abonnés,

> Site internet : 31178 utilisateurs, 100116 pages vues, 41788 sessions.

Fin décembre 2018 le CAUE 34 n'est plus présent sur le site internet commun aux CAUE(s) LR. Le blog du CAUE34 est mis en ligne dès le 15 janvier 2019 à l'adresse www.caue34.fr, outil plus adapté à l'évolution des réseaux sociaux et au fonctionnement plus souple qu'un site.

La newsletter évolue également, et sera réalisée via le logiciel Sendinblue, permettant de gérer l'intégralité des contacts extérieurs pour les mailings.

> Mise en ligne de la plateforme documentaire : doc.caue34.net

• Intervention dans les médias

France Bleu Hérault en direct du festival SÈVE le vendredi 21 septembre, interview du paysagiste du CAUE.

Présentation des missions du CAUE lors de l'interview, notamment celle du conseil aux particuliers.

• Les observatoires photographiques du paysage

• *OPP Territoire Causses et Cévennes*

Pas de reconduction en 2018 (la prochaine aura lieu en 2020). Le Chargé de Mission de l'Entente Causses & Cévennes, qui centralise toutes les données, a mis en ligne tous les couples d'images réalisés sur le territoire concerné. Lien : observatoire-causses-et-cevennes.fr/opp.html

La plate-forme, créée à cette occasion, a été gracieusement partagée avec le CAUE pour une utilisation future sur son nouveau site.

• *OPP de la Réserve du Bagnas*

Le CAUE de l'Hérault assiste l'association Adena, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas dans le suivi de son OPP mis en place en 2016. Cette année encore le photographe du CAUE a aidé le technicien de la Réserve, chargé des reconductions, afin que les prises de vues soient de la meilleure qualité possible grâce à une aide sur place et une retouche des images collectées.

• *Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage*

Le Comité national de suivi des OPNP a décidé de marquer les 25 ans de leur création. Dans ce cadre un livre référence devait voir le jour en 2018, ainsi qu'un film documentaire.

À cette occasion, le photographe du CAUE a été invité à témoigner de son expérience et de son ressenti sur cette longue aventure. Hélas, pour des raisons qui nous échappent, l'édition du livre a été repoussée... Le documentaire est en cours de finalisation.

• *OPNP Hérault*

Comme chaque année, les reconductions de prise de vues de l'OPNP 34 ont eu lieu tout au long du mois d'octobre. Et comme chaque année, certains sites sont abandonnés pour différentes raisons (recul du trait de côte, travaux, végétation, lieux privés interdits d'accès...) et d'autres intègrent le carnet de route.

*Le canal du Midi à Colombiers
© R. Depardon - 1992*



*Le canal du Midi à Colombiers
Les platanes supprimés ont été
remplacés par des micocouliers.
© F. Hébraud - CAUE 34 - 2018*



Balade urbaine & architecturale à vélo à la Grande-Motte

Dans le cadre du Mois de l'architecture en Occitanie (18 mai - 18 juin), le CAUE a organisé, samedi 2 juin, une visite à vélo pour découvrir La Grande-Motte, guidée par une architecte et une paysagiste.

Parce qu'une ville s'écoute, se sent, se ressent autant qu'elle se voit, nous avons pour cette balade choisi d'emprunter aussi des chemins de traverses si nombreux à la Grande-Motte

et d'alterner ambiance «Adret» - rocailleux, désertique, ensoleillé, plutôt bruyant - et ambiance «Ubac», verdoyant, ombragé, frais... et bien plus calme !

Une trentaine de personnes par «ce chemin des oiseaux»... a [re]découvert l'histoire de cette aventure d'une trentaine d'années (de 1965 à 1993) qui a vu naître une ville entièrement nouvelle sur un site ouvert aux vents.



Du front de mer, très minéral...



... aux promenades boisées

Sète, il y a tant de façons de conter la ville...

*La ville nous raconte beaucoup d'histoires différentes si nous prenons
le temps de la regarder, de l'écouter, de la ressentir, de l'interroger.*

La scène nationale de Sète a programmé pour la saison 2017/2018 deux spectacles en relation avec la ville et ses habitants :

• **«Jamais seul», les 23 et 24 janvier 2018**

Où sommes-nous ? Sur la plaque tournante, entre zone pavillonnaire et centre commercial. Ça foisonne de personnages — plus de quarante — des femmes, des hommes, des enfants, des adolescents et même des chiens errants. Le petit peuple des jours qui se suivent et se ressemblent. Des gens qui vivent là, ou tentent d'y vivre, et d'autres qui rêvent de partir ailleurs. Il y a souvent de l'amitié et de la solidarité entre ces êtres abîmés, fragiles, de la défiance aussi. Mais surtout, il y a de l'amour, à foison, indestructible. Alors, une règle est tacite pour affronter chaque jour sans perdre la raison : n'être jamais seul.

• **«Dédale(s)», le 15 mai 2018**

Un spectacle foisonnant d'évocations de la ville par Jacques Bonnaffé proposant des textes d'auteurs tels que Jean-Christophe Bailly, Victor Hugo, Jacques Roubaud, Charles Baudelaire, Italo Calvino... traitant du thème de la poésie des villes et s'appuyant sur les variations Goldberg de Bach interprétées au vibraphone par l'ensemble Tactus.

Ces spectacles offrent une opportunité de découvrir l'histoire des villes et plus précisément celle de Sète, par des interventions en classe sur l'histoire et les composants des villes et des balades urbaines sensibles... avec le CAUE pressenti par le service des publics du théâtre Molière pour intervenir dans trois établissements scolaires sétois.



© Photos CAUE 34

Avec le **lycée Charles de Gaulle** (15 élèves d'une classe de 2nde option couture) nous avons parcouru deux quartiers aux ambiances et échelles totalement différentes : la pointe courte, quartier de pêcheurs. L'espace public y est occupé par des tables, chaises, étendoirs à linge... témoignant d'une activité en lien avec la pêche et d'une grande convivialité... et le quartier XIXe, extension urbaine, et ses bâtiments à l'architecture haussmannienne contrastant avec l'architecture locale et colorée des maisonnettes de la pointe courte.

Avec le **lycée Saint Joseph** (30 élèves d'un atelier théâtre regroupant des secondes, 1^{ère}, T^{ale}) et le **collège Paul Valéry** (27 élèves une classe de 4^{ème}), une balade dans le quartier haut, suspendu entre ciel et mer, dédale de rues plongeant vers le port ou se hissant vers le mont Saint Clair... ambiances colorées et sonores au charme italien qui résonnera s'inspirant des villes invisibles d'Italo Calvino...

Les collégiens ont imaginé «leurs villes» du futur : Morphotopia, Memories, Dijon, Kidtopia, Kebab City, Central city et City of Flowers.





© Photos CAUE 34

Le quartier haut, entre mer et colline



PARTENARIATS



© Photo CAUE E34

34 Hérault c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Ainsi que toutes les communes citées dans le présent document

• Partenariat avec le Département de l'Hérault

La convention avec le Département pour 2018 se décline essentiellement autour de 3 thèmes : œnotourisme et caveaux / maîtrise du développement urbain et planification / aménagement d'espaces publics, traversées d'agglomération et cadre de vie.

Conseils aux caveaux et caves dans le cadre du Schéma départemental du tourisme et des loisirs

Fin des visites de la 1^{ère} session pour des conseils architecturaux et paysagers aux caves et caveaux œnotouristiques, avec rédaction d'une fiche type de compte rendu de visite et préconisations :

ZOOM P.56-57

Cave des Vignerons de St Chinian, Mas de Rouyre, St-Martin-de-l'Arçon, Domaine Rieussec, Gignac, Cellier du Pic, Assas, ScaV, Sérignan, Abbaye de Valmagne, Villeveyrac, Scea Décalage St Aunès, ScaV Les Costières de Pomérols, Cave Château Bas, Aumelas, Domaine de Malavielle, Mérifons, Caves Richemer, Marseillan, Domaine Chartreuse de Mougères, Caux, Cave de Roquebrun, Domaine des Mazes, Saint-Aunès, SARL 3^{ème} pôle - Vinipolis, Florensac.

Un bilan de la 1^{ère} session et toutes les fiches ont été remis au Département.

Une 2^{ème} session d'appel à candidater a été lancée avec clôture le 30 juin, 9 candidatures ont été étudiées par la commission départementale, 2 d'entre-elles (cave de St Felix-St Jean et Domaine de Sériège) font l'objet d'une évaluation conjointe par Hérault tourisme et Atout France et le CAUE.

Les rencontres et visites sont achevées début 2019.

Mas Farjou à Claret, Domaine Castan à Cazouls-les-Béziers, Château de Sériège à Cruzy (avec Hérault Tourisme et Atout France), Caveau St Félix-St Jean à St Félix-de-Lodez (avec Hérault Tourisme et Atout France) Cave de l'Estabel à Cabrières, SCAV les Vignobles à Montagnac, Domaine de la Conseillère à Montagnac, GAEC la Caillole à Peret, Château de l'Engarran à Lavérune. Candidatures non éligibles mais redirigées vers la mission de conseil aux particuliers, assurée par le CAUE :

- Castelbarry coopérative artisanale à Montpeyrroux, Domaine d'Anglas à Brissac (inauguration officielle du pôle œnotouristique), Clos Saint Conti à Montarnaud, Clos des Nines à Fabrègues.

Une 3^{ème} session a également été lancée avec clôture le 30 septembre. La commission départementale a validé 4 candidatures qui seront traitées à partir de février 2019.

Deux autres sessions sont prévues en 2019.

Poursuite de la participation du CAUE aux réunions de coordination du «groupe œno» y compris autour de l'action départementale

«œnotour». L'étude paysagère du paysagiste Claude Chazelle (phase diagnostic) sur la boucle principale de l'œnotour a été présentée en septembre.

Le Département et Hérault Tourisme ont été récompensés pour ce nouveau concept par la sélection nationale Iter Vitis Awards 2018. Prix reçu à Paris le 20 novembre lors des premières assises nationales de l'œnotourisme. Ce concours valorise les initiatives œnotouristiques privées et publiques pour dynamiser les territoires viticoles. Le CAUE est associé à l'œnotour en tant que partenaire.

Études de définition urbaine

Bilan sur les possibilités de soutien aux démarches de projets urbains, globaux ou sectorisés.

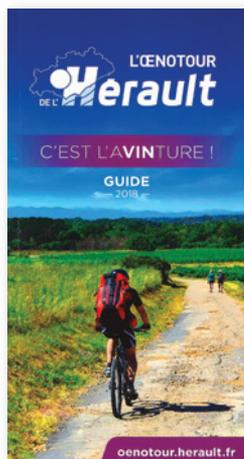
Suite à la réunion avec le Département, il a été convenu de transmettre les cas de communes pouvant s'inscrire dans le cadre d'une étude de définition urbaine complète ou sectorisée (y compris étude pour la revitalisation d'un centre ancien, ou encore à thème ex : équipements ou espaces publics). La démarche de Ste Croix-de-Quintillargues vient d'être validée dans ce cadre par le CD. D'autres font l'objet de réflexions : Félines-Minervois et son centre ancien, Servian, Sauteyrargues...

Projet de partenariat avec Hérault Ingénierie

Rencontre au Département entre Hérault Ingénierie et le CAUE pour évoquer les pistes de partenariat et d'articulation entre les deux structures ainsi que la nécessité de clarifier le rôle de chacune dans la sphère départementale.

Salon des Maires de l'Hérault

À la demande du Département, participation au 1er Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Hérault organisé par l'AMF à Béziers le 4 octobre. Diffusion de documentation du CAUE et permanence sur le stand commun avec le Département. Des contacts ont été établis avec l'AMF Hérault et le CFMEL pour envisager des actions communes en 2019 dont la formation des élus, grâce à l'agrément dont dispose le CAUE.



© Département de l'Hérault & Hérault Tourisme

Service Urbanisme et information géographique

Projet de participation à un espace partagé Département-CAUE34 (via une Gestion Électronique de Document) pour l'échange de fichiers (tableaux, compte-rendus, cahier des charges, études, etc). La question de l'arborescence (plan de classement) est à finaliser.

Direction sport et nature

Dans le cadre d'un projet global pour l'amélioration des sites de pleine nature dans l'Hérault, premier test d'approche sur le site «pilote» de La Roque à Saint-Sériès en juillet en présence des élus, des services tourisme et fonds européens de la CCPL et du service Sport et nature. Fiche conseil en attente de validation.

Direction des publics de la culture

Poursuite des animations dans le cadre du dispositif AET (action éducative territoriale) du Conseil départemental pour l'année scolaire 2017-2018 «Re-création révéler l'espace».

In. mission sensibilisation et information du grand public / Les animations scolaires

Commission Départementale de Gestion du Patrimoine Arboré

Participation du CAUE aux réunions trimestrielles de la Commission, en tant que membre technique.

Pendant la réunion de janvier, des visites sur sites d'abattage et de replantations ont été définies (ALD Béziers et ALD Pézenas). Les réunions des Commissions en juin et septembre ont porté sur différents dossiers dont certains ont émis l'idée d'associer le CAUE aux projets de replantation. La Commission du 17 septembre a fait émerger deux dossiers sur lesquels un avis de conseils a été demandé au CAUE, un futur parking sur la commune de Campagnan et la création d'une piste cyclable entre Clermont l'Hérault et le Salagou.

Mission paysage Départementale et concours VVF

Le calendrier des visites 2018 a été revu, du 18 avril au 25 septembre, à raison de 2-3 visites par semaine.

62 communes ont été visitées, dont 8 communes labellisées, et ont fait l'objet de compte-rendus diffusés aux communes participantes en fin d'année.

Par ailleurs, le CAUE a participé en août au jury régional VVF d'Occitanie à Palairac et Termes dans l'Aude et à la remise des prix du Programme départemental «Plus belle ma Commune» «Villes et villages fleuris - Palmarès 2018» à Villeveyrac en décembre. Après une intervention sur le thème «Mon Hérault sans phyto», une présentation du palmarès 2018 a mis en avant 11 Prix spéciaux et 27 Prix départementaux. 29 communes héraultaises labellisées 1 à 4 fleurs ont aussi été mises à l'honneur.

Une réflexion est à mener sur l'évolution de la mission du CAUE dans le cadre du concours VVF après décision du Département de ne plus y participer à partir de 2019.

Hérault Aménagement

Maison départementale du littoral à Vic-la-Gardiole. Demande d'expertise préalable à l'étude de faisabilité et de programmation d'un projet d'ensemble sur le domaine du Mas Vieux au bois des Aresquiers.

Hérault Aménagement doit reprendre contact pour une visite conjointe.

Service Eau, Risques et Littoral

Démarche d'audit des espaces verts des campings du littoral de l'Hérault. Le CAUE est associé à cette démarche mise en œuvre par le Département visant à améliorer l'aménagement des espaces verts des campings en développant une identité plus méditerranéenne et davantage en adéquation avec le manque de ressource en eau (Projet européen CastWater). Les campings faisant l'objet de l'audit sur des critères d'économie d'eau, d'aménagements paysagers et d'écologie ont été visités et ont permis d'émettre des recommandations in situ (économies d'eau, gamme végétale, gestion et entretien...) et de sélectionner ceux présentant des critères pilotes pour l'audit spécifique qui sera confié à un Bureau d'Études spécialisé, en lien avec le CAUE. Des contacts ont été aussi pris avec des pépinières spécialisées en plantes méditerranéennes.

Dans ce cadre, le CAUE a participé aux conférences organisées par le Département dans le cadre du projet CoEvolve et CastWater «Mieux gérer l'eau pour un tourisme durable sur le littoral» le 6 novembre à Montpellier lors du Salon des équipements et techniques du tourisme.



© Photo CAUE 34

Visite des jurés (VVF) en 2018 au Parc de Florensac qui joue aussi le rôle de bassin de rétention.

PARTENARIATS

• Autres partenariats

ADEME / BDO

Participation à la réunion du 7 juin à St Christol : démarche BDO (Bâtiment Durable Occitanie) appliquée au projet du «théâtre des arènes» et démarche QDO (Quartier Durable Occitanie) pour laquelle une grille d'analyse est en cours de fabrication.

In. Conseil aux collectivités territoriales

Mais intérêt aussi de l'association pour une collaboration plus étendue, comme par exemple la participation du CAUE aux jurys des commissions d'évaluation BDO/QDO. Portée par Envirobat Occitanie, la démarche Quartiers Durables est un outil pédagogique d'accompagnement et d'évaluation sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux, pour aménager un quartier en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale, dans un contexte adapté à toutes les spécificités de la région (littoral, arrière-pays, moyenne ou haute montagne...). Quartiers durables est une démarche volontaire !

ALEC

Participation du CAUE à la cérémonie des 10 ans de l'ALE le 27 mars à Montpellier. À cette occasion ont été dévoilés la nouvelle appellation : ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole) et le nouveau logo. Partenaires : La Ville, la Métropole, la Région et l'ADEME.

ANCOVART

L'association nationale des guides-conférenciers de Ville et Pays d'art et d'histoire, ANCOVART, a tenu son congrès national du 30 janvier au 3 février 2018, à Montpellier sous l'intitulé «Montpellier Métropole, mille ans d'urbanisme» et a sollicité le CAUE 34 pour intervenir lors de cette manifestation en animant deux ateliers. In. MISSION information des professionnels / interventions du CAUE lors de rencontres, formations, ateliers. ...

CEREMA

Espaces publics. Des échanges avec le CEREMA ont eu lieu en juillet pour envisager une intervention du CAUE34 dans le cadre d'une journée consacrée aux espaces publics en 2019 à Aix-en-Provence. En attente.

COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES D'OCCITANIE

Participation au groupe de travail sur la thématique «Projet de construction en bois local» le 10 avril à Montpellier. Participation à la réunion annuelle du Co-Pil de la Mission d'animation Bois-Énergie de l'Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie, le 29 novembre à la CAHM à Agde. In. Autres actions au niveau régional

Association COMPAGNONS DE MAGUELONE (association et ESAT)

Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone. Poursuite des réunions dans le cadre du COPIL avec la DREAL, le Département, l'UDAP, l'Association des Compagnons de Maguelone et l'ESAT. La réunion d'octobre a permis de programmer la 2^{ème} tranche des aménagements paysagers et d'affiner le projet concernant la signalétique.

CROA Occitanie Méditerranée

Participation au «rendez-vous de l'hiver de l'Architecture» en novembre à Toulouse. Intervention du directeur du CAUE sur l'animation de 2 tables rondes.

In. MISSION Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

CROA

Accueil, dans nos locaux, de la première rencontre des Ordres des Architectes Inter Régions du Grand Sud (Nouvelle Aquitaine, Paca, Corse, Rhône-Alpes-Auvergne et Occitanie) les 8 et 9 février, pour une quarantaine de participants. In. Mise à disposition locaux du CAUE.

DDTM34-DPMn

Contribution à la définition d'une Stratégie départementale de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPMn). Le CAUE est chargé de l'analyse sensible et paysagère de la frange littorale héraultaise concernée par le DPMn, dans le cadre d'une convention. Des recherches iconographiques et cartographiques sont en cours et des prises de vues de photos aériennes ont été effectuées, des relevés sur le terrain pour une vingtaine de points géolocalisés. Cette approche doit aussi servir de base à la mise en place d'un Observatoire Photographique du Paysage. Plusieurs CoTech se sont tenus en mai, juillet, octobre, novembre. Un 1^{er} COPIL s'est tenu en décembre avec les services de l'État, un second sera programmé début 2019 en présence des élus. Poursuite en 2019.

DDTM34

Filière planification

- La DDTM34, dans la suite de son travail sur la consommation d'espace en janvier 2017, souhaite travailler sur la filière planification. Valoriser des démarches, outils de diagnostic, étude de définition urbaine, OAP, approche patrimoniale, PLUi... Un recensement des démarches de planification présentant des qualités, au moins sur un domaine est en cours, avec le concours du Département et de l'UDAP. Le CAUE a participé à une réunion «Aménagement et urbanisme au service des projets de territoire» le 1^{er} juin en Préfecture de l'Hérault à l'adresse des élus, organismes consulaires, organismes d'aide à la décision et partenaires de l'aménagement et a diffusé divers documents de sensibilisation et d'information produits dans le cadre de l'action «Habiter sans s'étaler» menée en partenariat avec le Département.

In. MISSION Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

- Suite à cette réunion, la DDTM a organisé en septembre à la DREAL à Montpellier une journée d'infos et d'échanges consacrée à la filière planification, à l'adresse des professionnels. Le partenariat du CAUE a été sollicité ainsi que celui du CD34. L'Ordre des architectes, l'UMO ont aussi été associés, ainsi que la DREAL Occitanie. In. Réseau professionnels

Ces deux journées ont été organisées avec l'objectif de sensibiliser et informer les élus et les professionnels aux évolutions législatives de la planification et aux enjeux de celle-ci.

La DDTM souhaiterait poursuivre en 2019 ce partenariat avec l'organisation de nouvelles rencontres.

ZOOM P.55

DDTM34**Autres partenariats**

- Une étude est menée par le Cerema pour le compte de la DDTM34 sur la revitalisation des centres de Ganges, Clermont l'Hérault et Celles. Le CAUE sera invité à sa restitution. Pas de suite pour l'instant.

- Rencontre avec l'architecte conseil et le paysagiste conseil à la DDTM le 26 juin pour échanges sur divers dossiers (Ganges, St Mathieu-de-Trévières...) et thématiques.

DDTM34

- **Formation sensibilisation des agents.** Une balade architecturale et urbaine à la Grande-Motte à l'attention de la quarantaine d'agents du service Territoire et urbanisme a été organisée, guidée et commentée par le CAUE, en décembre, où chacun a pu porter un nouveau regard sur la ville.

In. MISSION Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

DRAC OCCITANIE

Actions 2018 ayant bénéficié d'un financement de la DRAC :

- **Action régionale: «De l'architecture dans les collèges et lycées !».** In. Les autres actions au niveau Régional

- **Culture architecturale en milieu scolaire,** actions de sensibilisation. In. Les autres actions au niveau Régional In. Les animations scolaires

- **Balades architecturales et urbaines** à l'attention du grand public. In. Les animations grand public

- **Cycle de 4 conférences «Paroles de...».**

In. Les animations grand public

- **Série de vidéos courtes.** In. Les animations grand public

- **Fiches référentielles** sur des réalisations exemplaires dans le domaine des espaces publics, équipements publics, opération d'habitat/quartiers, bâtiments agricoles & viticoles.

In. Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

- Réactualisation exposition «Habiter sans s'étaler».

In. Les expositions du CAUE

DRAC Occitanie/ MOIS DE L'ARCHITECTURE

In. Les animations grand public

Manifestations organisées par le CAUE dans le cadre du Mois de l'Architecture 2018 :

- **Conférence «Parole d'architecte» au CAUE** avec Yves Perret le 14 juin

- **Balade architecturale et urbaine** en vélo à la Grande-Motte le samedi 2 juin matin

- **Conférence grand public : Villa Laurens à Agde**

Dans le cadre de la présentation de l'exposition de photographies de Sylvain Héraud à la Galerie du Patrimoine, du 6 avril au 23 septembre 2018. Ce photographe a fait un tour du monde de lieux abandonnés (dont la villa Laurens avant l'ouverture du chantier de restauration), et son approche à partir des «Villes invisibles» de Calvino le distingue des autres photographes. À la demande de la ville d'Agde, et en lien avec la restauration de la villa Laurens, le CAUE a proposé un regard sur «les villes rêvées» à la Galerie du Patrimoine à Agde le jeudi 7 juin à 18h30, avec le maître d'œuvre, le chargé de conservation, les monuments

historiques afin d'ouvrir les points de vue et de donner la parole aux architectes du territoire pour enrichir le regard sur ce lieu singulier.

DRAC Occitanie**L'Architecture en fête**

À la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon (Gard) les 19, 20 et 21 octobre 2018. Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, cette 7^{ème} édition, organisée par la DRAC Occitanie et la Chartreuse, en partenariat avec les acteurs de l'architecture en région Occitanie, avait pour fil conducteur cette année 2018 : «Oser».

Rentrée en images en Arles

Du 5 au 18 septembre 2018 dans le cadre des Rencontres Photographiques. Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont proposé, à la demande de l'équipe organisatrice, le même atelier que l'année dernière «Jouer l'architecture - Des courants du XXe siècle aux tendances du XXIe, Retour sur plus d'un siècle de production architecturale» les 6, 10, 11, 13, 17 et 18 septembre. In. Les actions au niveau Régional - In. Mission sensibilisation et information du grand public - le milieu scolaire

D.A.A.C. RECTORAT

- **Sensibilisation à l'architecture pour le jeune public scolaire**

Réunion le 16 octobre au Rectorat à Montpellier pour le développement d'une offre éducative sur l'architecture, et pour impulser des projets co-construits en partenariat avec diverses structures. Point sur les projets en cours, le prochain FAV et autres actions communes. Pas de suite dans l'immédiat.

- **Éducation artistique et culturelle**

Participation aux premières Assises régionales ayant pour objet de débattre de la stratégie visant à généraliser l'éducation artistique et culturelle en Occitanie. Le 4 octobre à Narbonne. Pas de suite dans l'immédiat.

DREAL

- **Réunion pôle paysage** le 15 mars. Ont été abordées les questions des partenaires à intégrer au réseau, les thématiques à aborder lors de la journée d'échange prévue le 28 juin, l'organisation d'une journée consacrée aux OPP nationaux et territoriaux et enfin, l'atelier des territoires organisé dans le cadre du suivi de la charte architecturale et paysagère du site de Navacelles, le 1er juin par les CAUE 30 et 34. In. Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus.

- **Groupe de travail «cahier de gestion du site classé architectures et paysages du canal du Midi».** Réunion organisée par la DREAL à Carcassonne en novembre. Partenariat CAUEs de l'Aude, de l'Hérault et de la Haute Garonne, pour «l'Étude des typologies et des dynamiques architecturales dans les ensembles paysagers traversés par le canal du Midi» chacun pour la portion de territoire qui le concerne. Appui financier de la DREAL auprès du CAUE pour la mission.

In. Autres actions au niveau régional

INRA/SAD – UMR INNOVATION à Montpellier

L'INRA associée à plusieurs partenaires, dont le CAUE34, a remporté l'appel à projets auprès de la Fondation de France sur la thématique «BâtiAlim. Expérimentations pour une gestion durable du bâti alimentaire». Le CAUE va participer en tant que prestataire de service-expert à cette recherche-action financée en partie par la Fondation de France. Sont également associés la DDTM, l'atelier Paysan, le territoire du Pays Cœur d'Hérault, un réseau de la filière paysanne 13 ainsi que la CIVAM du Gard. Il s'agit, après avoir inventorié les solutions innovantes, d'analyser les besoins et les contraintes, entre autres réglementaires, de proposer des solutions concrètes pour l'organisation du bâti alimentaire sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault qui souhaite promouvoir un SALT - système alimentaire territorialisé - autour des circuits courts. Le CAUE sera impliqué en phases 2 et 3 (en 2019 et 2020).

JEUNES PAYSAGISTES MÉDITERRANÉENS

Le collectif des Jeunes Paysagistes Méditerranéens propose une posture de projet face au risque incendie. Dans le but de réaliser une action commune autour de cette question, le CAUE contribue au repérage des actions de projets intéressantes sur le département. Une mise au point avec les paysagistes doit être organisée. Le CAUE s'est engagé à repérer des actions de projet intéressantes sur le département, en relation avec la question du risque incendie. Une mise au point avec les paysagistes doit être organisée.

SÈVE

Scènes d'Expressions Végétales Éphémères. Manifestation biennale qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (Concepteurs, Entreprises du Paysage, Horticulteurs et Pépiniéristes). Le CAUE est partenaire de cette manifestation, animateur et co-organisateur de la Commission Point Conseil Jardins. Des réunions de cette Commission sont tenues mensuellement avec le partenaire commercial Truffaut, ainsi que des participations aux autres réunions et Conseils d'administration.

In. Animations grand public

UOM – URBANISTES OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Accueil et participation à l'atelier «À la rencontre des jeunes urbanistes - carte blanche aux jeunes urbanistes» organisé par l'UOM dans la Salle du CAUE le 16 octobre. Synergie entre jeunes professionnels et actions du CAUE.

In. mission Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

• Commissions, jurys

COMMISSIONS

- **CDNPS** : membre de la formation « Sites et paysages »
- Participation à la réunion de la **Commission conciliation** le 16 octobre.
- **Label Jardin Remarquable Région Occitanie** : membre de cette nouvelle commission en tant que représentant de CAUEs de la région
- **Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA)** : membre de la 2^{ème} section «projets architecturaux et travaux sur immeubles»

JURYS DE CONCOURS

- **Département** : jury de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de spectacle et d'un amphithéâtre de plein air au domaine de Bayssan, le 29 janvier, le 14 mai.
- **Département** : jury (phase offres) le 14 mai pour la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de spectacle et d'un amphithéâtre de plein air au Domaine de Bayssan
- **Département** : jury le 3 septembre pour la maîtrise d'œuvre pour la création des jardins de Méditerranée au Domaine de Bayssan
- **Département** : jury de maîtrise d'œuvre le 29 octobre pour l'aménagement paysager du Pôle d'accueil et la construction d'une maison du Grand Site du Salagou
- **IFREMER** : jury de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à vocation scientifique sur le site d'IFREMER à Sète, le 17 avril et le 19 juillet.
- **Commune de GIGNAC** : commission d'appel d'offres le 31 août, concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la halle des sports de Passide
- **Vialas (48)** : jury le 15 octobre pour l'aménagement du bourg centre. A la demande du Maire de Vialas, un membre de l'équipe du CAUE 34, a été sollicité pour participer à titre consultatif à faire partie du jury de sélection. A l'issue de cette première réunion 3 équipes ont été retenues : Le Compas dans l'Oeil / Atelier LAFOND / Groupement Cyril Gins - Second jury : le 18 décembre
- **Cté de communes Grand Pic Sain-Loup** : jury pour la reconfiguration de la salle de spectacle Georges Brassens (à St Gély-du-Fesc) en salle de spectacle intercommunale. En attente d'une date à venir.

Planification et urbanisme de projet dans l'Hérault

Après une communication consacrée au thème «aménagement et urbanisme au service du territoire» à l'adresse des élus héraultais le 1^{er} juin en préfecture à Montpellier, une journée d'information et d'échanges à destination des bureaux d'études en matière d'urbanisme et de planification a été organisée à l'initiative de la DDTM de l'Hérault en partenariat avec l'UDAP, le Département et le CAUE34 le 27 septembre à la DREAL Occitanie. A l'occasion de ces deux manifestations la démarche et l'exposition «Habiter sans s'étaler» réactualisée ont été présentées. Les services de l'État ont rendu compte de l'avancement des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi...) sur le territoire héraultais avec un rappel chiffré sur les attentes en termes de consommation d'espace agricole et d'économie de foncier à ouvrir à l'urbanisation.

La question de l'alimentation en eau potable, si elle n'est pas nouvelle, devient un enjeu incontournable pour appréhender la planification d'un territoire. Un focus sur le sujet a permis d'alerter les élus et professionnels présents sur l'urgence de prendre en compte cette donnée de base. Un temps d'échange sur les formes urbaines et les orientations d'aménagement et de programmation a été animé par l'architecte-conseil et le paysagiste-conseil de la DDTM 34. A cette occasion la DDTM 34 a rappelé les conditions de versement obligatoire des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme. Ce partenariat se prolongera en 2019 avec une nouvelle journée d'informations et d'échanges, cette fois-ci à l'adresse des agents de la DDTM sur les OAP.

Planification, OAP et formes urbaines : Les participants testent leur perception et connaissance de la densité résidentielle brute.



"Le territoire français est le patrimoine commun de la nation".

Xavier Eudes, directeur adjoint de la DDTM 34, introduit la journée avec un rappel des objectifs de l'État en matière de planification.

Conseils architecturaux et paysagers aux caveaux sur le territoire héraultais

Dans le cadre de sa politique de développement de l'œnotourisme, le Département de l'Hérault a mis en place un panel d'actions auprès des caves coopératives et particulières engagées dans des démarches d'œnotourisme.

Dans ce cadre, le CAUE de l'Hérault est chargé de mettre en œuvre cinq sessions de conseils architecturaux et paysagers auprès des caveaux de caves coopératives et caves particulières, associées à des projets, en amont de démarche de valorisation de leur site ou domaine, sur des sujets tels que :

- L'amélioration des conditions d'accès et d'accueil y compris extérieures -stationnements,

cheminements, plantations, sols, clôtures, signalétique, éclairage, jardin, cour, terrasses-, de la réception, des lieux de dégustation et de vente, des aménagements scénographiques, etc.

La réhabilitation du bâti et/ou rénovation, réhabilitation de façades, la restructuration du bâti, les extensions et créations bâties.

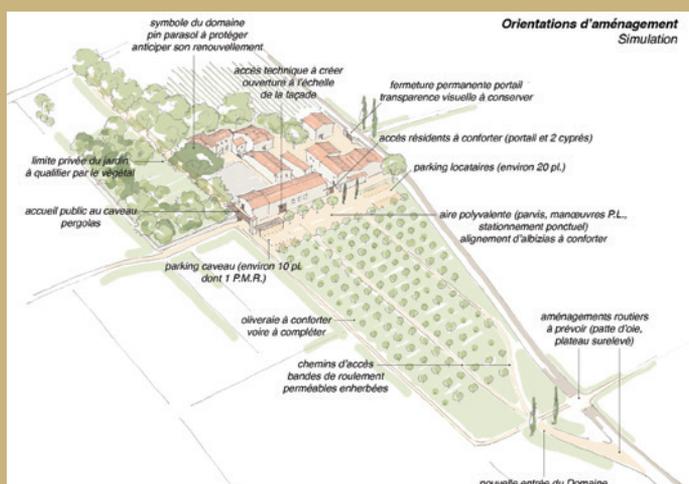
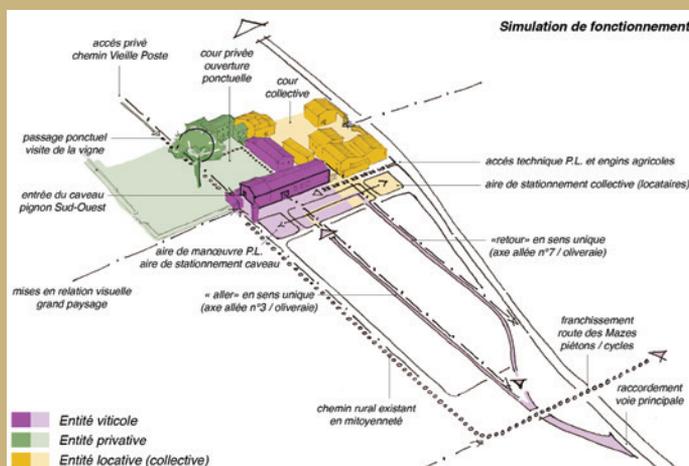
Une 1^{ère} session s'est déroulée de décembre 2017 à juillet 2018 avec une vingtaine de sites visités et de propriétaires ou directeurs de caves accompagnés dans une démarche de projet. Selon la complexité des situations rencontrées, le CAUE a suscité un second rendez-vous pour expliquer in situ ses recommandations. Il propose

L'exemple du Domaine des Mazes



Comment réorganiser l'accès au Domaine et l'accueil au caveau ?

Le traitement paysager des abords et la répartition des fonctions dans le domaine bâti ont fait l'objet de propositions.



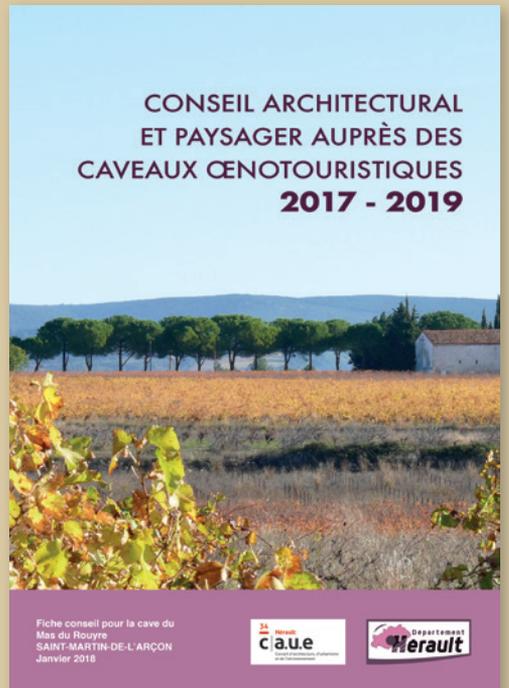
selon les besoins, d'accompagner le porteur de projet dans ses premières démarches de formalisation d'une commande adressée à une maîtrise d'œuvre.

Les architectes ou paysagistes conseillers du CAUE ont abordé la 2^{ème} session avec une dizaine de rendez-vous pris d'octobre 2018 à février 2019.

Les trois autres sessions seront traitées en 2019.

En complément, le CAUE participe régulièrement aux réunions du «Groupe Ceno élargi aux partenaires viticoles et touristiques» organisées par le service tourisme du Pôle Développement Economique, Aménagement Rural et Agriculture du Département.

Une vingtaine de visites, comptes-rendus auprès de futurs porteurs de projet. Le CAUE reste à disposition pour tout accompagnement des maîtres d'ouvrage dans leur démarche après cette première phase de restitution.



L'exemple de la cave coopérative de Saint-Chinian



Comment mettre en adéquation la qualité de l'accueil et les initiatives d'animation culturelle -ici ART en cave- avec le traitement des parvis, la signalétique, les façades, les vitrines et l'aménagement du caveau ?

Suite à l'intervention du CAUE, la cave de Saint Chinian a mandaté M. Stéphane Plaire, architecte, pour établir un projet.



© Photos CAUE 34

Le CAUE au niveau national

La Fédération Nationale des CAUE

• Vie fédérale

• Participation à l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération à Paris le 26 juin et la veille, le 25 juin, à la remise des prix «Défis Urbains» qui a notamment distingué Colombiers pour l'aménagement de sa «nouvelle centralité autour du port», Béziers pour le réaménagement des écluses de Fonséranne, et la résidence Mascobado à Montpellier.

• Participation au conseil d'administration : Julie Garcin-Saudo, Présidente du CAUE de l'Hérault, est membre du Conseil d'administration de la FNCAUE. Renaud Barrès, Directeur du CAUE est lui aussi membre, en tant que l'un des 3 représentants des directeurs de CAUE. 5 CA ont eu lieu en 2018.

• CTP : La Conférence Technique Permanente rassemble les directeurs de CAUE représentant leur région. Elle est l'organe de réflexion et de proposition qui doit éclairer les décisions de la fédération. Renaud Barrès est l'un des 3 représentants de l'Occitanie en 2018. 6 CTP ont eu lieu en 2018.

• Participation aux groupes de travail fédéraux

• Groupe «plateforme nationale d'échange» le 13 décembre. Enjeux du groupe : capitaliser, partager, rendre plus facile la recherche sur des actions du réseau, des productions, rendre plus fluide l'exploitation des données, plus lisibles les productions CAUE, URCAUE ; donner une alternative aux réunions physiques et visioconférences, échanger des outils et des méthodes adaptées aux différents métiers.

• Groupe «relation CAUE et départements» le 19 décembre. Enjeux du groupe : bâtir une relation positive et vertueuse avec les Départements, premiers partenaires des CAUE. Déterminer les attentes et besoins des Départements, comprendre les stratégies pour répondre à la solidarité territoriale. Proposer des éléments de réponse et de positionnement des CAUE à travers notamment les bonnes pratiques identifiées dans le réseau.

• Groupe «projet Palmarès national CAUE» le 20 décembre. Enjeux du groupe : créer un palmarès national pour valoriser la qualité de l'AUE en même temps que le réseau des CAUE ; faire pédagogie auprès du public ciblé par ce palmarès. Valoriser par la même les compétences des CAUE en matière d'analyse de projets.

• Les autres actions de la Fédération au niveau national

• Participation à la Journée réseau de la présidente et de la directrice à Paris le 9 mars, journée de clôture de l'année des 40 ans de la loi sur l'Architecture, et de valorisation de la mission culturelle des CAUE, par la présentation d'actions jugées novatrices par le réseau. Lors de la conférence de presse, 4 CAUE, dont le CAUE 34, ont présenté leurs actions «phares» :

CAUE 34 : «Ateliers des territoires pour les élus et les

professionnels» / CAUE 83 : sensibiliser avec le numérique «Archistoire», une application pour smartphone / CAUE Ile-de-France : «Les enfants du Patrimoine» / CAUE 41 : Biennale Nature & Paysage

• Séminaire national Trame Verte et Bleue, à Montpellier le mardi 6 février.

Deuxième séminaire Espaces de Biodiv' sur la «trame verte et bleue, de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale». Cette journée s'inscrivait dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2016, à l'adresse du réseau des CAUE, par la FNCAUE en partenariat avec l'Agence française pour la Biodiversité, le ministère de la Transition écologique et solidaire et Régions de France. Aujourd'hui les CAUE sont identifiés pour leurs compétences en matière de paysage et très sollicités pour faire le lien entre biodiversité, environnement et aménagement.

Ceséminaire arassemblé 150 participants, professionnels de CAUE et d'URCAUE, experts de la nature et de l'environnement, élus, agents des collectivités et de l'État, réseaux associatifs, chercheurs...

Le film récapitulatif des 5 actions des CAUE d'Occitanie a été projeté en séance plénière. Il est en ligne sur notre site. <https://www.caue-lr.fr/node/1181>

• Pôle sensibilisation

• Participation à la réunion du 26 mars qui s'est tenue à la Fédération à Paris pour finaliser le programme de la formation «Comment et pourquoi construire des outils de sensibilisation à l'architecture et au paysage s'ouvrant au numérique». Cette formation a pour but de permettre une connaissance d'outils de sensibilisation à l'architecture et au paysage au niveau national afin de mettre en œuvre des outils à destination de tout type de publics s'ouvrant plus particulièrement sur des applications numériques.

Participation à la 1^{ère} session les 16 & 17 avril 2018 à Lyon. Participation à la 2^{de} session le 18 juin 2018 à Toulon.

Réunion bilan à Montpellier au CAUE, le 6 juillet, dans la continuité des 3 journées de formations : poursuite des réflexions / pistes pour la création d'un outil numérique de sensibilisation à l'échelle nationale ou des CAUE respectifs.

• Réunions du Pôle

- à Montpellier, au CAUE, le 5 juillet, avec à l'ordre du jour les projets collectifs validés par le réseau (CTP et CA) : actualités en régions / point d'information par la FNCAUE sur l'avancée des Enfants du patrimoine : ampleur, 1^{ers} résultats presse / future Journée nationale de l'architecture : tour de table de la mobilisation prévue par les CAUE présents / réflexions et pistes sur la programmation d'un colloque lié aux outils de la sensibilisation en lien avec la Cité de l'archi en 2019.

- à Paris, le 1^{er} octobre : préparation des JNA / bilan des «Enfants du patrimoine» / échanges sur la possibilité d'un forum sensibilisation en décembre 2018 / portail pédagogique : attentes du pôle, actualisation des ressources.

Les autres actions au niveau National

Appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute Vienne

Dans le cadre de la loi «Montagne» et des schémas de Massifs, sept CAUE dont celui de l'Hérault ont répondu ensemble à un appel à projet européen en Massif Central.

Ils ont signé une convention qui vise à mettre en partage expériences, références et savoirs-faire en faveur de la revitalisation des centres-bougs, de l'amélioration du cadre de vie et du soutien aux filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales et la terre au service d'une architecture de qualité.

Le recueil des travaux existants, démarches et références, concernant les territoires de sept départements – Ardèche, Aveyron, Cantal, Hérault, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Haute-Vienne – doit être hébergé sur la plateforme S-PASS Territoires. Pour faciliter l'appropriation de la plate-forme, deux sessions de formation sont prévues. La première a eu lieu en 2017, la seconde organisée par le CAUE du Puy de Dôme et CAUE du Nord, est prévue début 2019. Le CAUE de l'Hérault y participera.

À venir, la 2^{ème} rencontre annuelle des CAUE en Massif Central, dans le cadre de la convention avec le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) est en discussion avec le CAUE de la Haute-Vienne, du Puy de Dôme et de Saône-et-Loire, ce dernier proposant d'accueillir la rencontre.

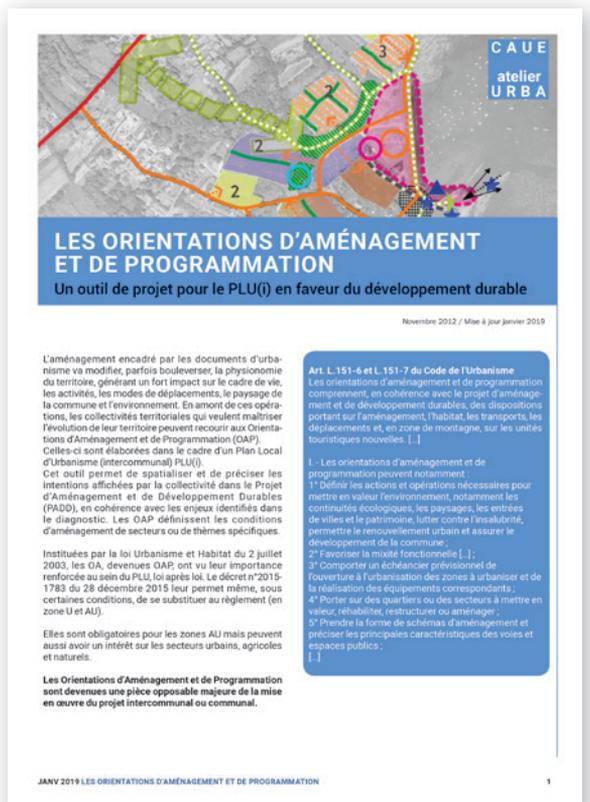


Atelier URBA

• Participation à l'atelier organisé au CAUE 93 à Pantin le vendredi 9 novembre à l'attention des 14 CAUE membres. À l'ordre du jour : participation à l'élaboration de la refonte du document «OAP», rédaction du document «nouveau règlement», recherche d'illustrations pour le prochain document «densité heureuse». La journée a été conclue par une présentation de la plateforme S-Pass et par une réflexion sur son utilisation pour la valorisation des productions de l'atelier URBA.

Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage

Le Comité national de suivi des OPNP a décidé de marquer les 25 ans de leur création. Le documentaire rassemblant les témoignages des différents acteurs de cette «aventure» photographique est en cours de finalisation.



Le CAUE au niveau régional

Les CAUE d'Occitanie

Le CAUE de l'Hérault n'a pas adhéré en 2018.

• Groupe Pédagogie

Sensibilisation en milieu scolaire

- «De l'architecture dans les collèges et lycées !» avec la participation de 17 étudiant(e)s de l'ENSAM cycle Master. Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont accompagné et suivi les étudiants pendant 5 mois de février à juin 2018, en lien avec 9 établissements de l'Hérault et 1 établissement du Gard.

Cette action nationale que le CAUE assure depuis plus de 20 ans ne sera pas reconduite en janvier 2019. La convention DRAC/Rectorat/EnsaM/URCAUE a en effet pris fin en juin 2018.

In. Mission sensibilisation et information du grand public - le milieu scolaire In. Partenariat DRAC Occitanie

- «L'Architecture en fête» à la Chartreuse de Ville-neuve-les-Avignon (Gard) les 19, 20 et 21 octobre 2018 Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, les CAUE du Gard et de l'Hérault ont proposé aux un atelier «Oser, c'est gonflé!» sur le thème de l'architecture gonflable.

In. Les animations scolaires In. Partenariat DRAC Occitanie

- «Rentrée en images» du 5 au 18 septembre 2018 dans le cadre des Rencontres Photographiques d'Arles. Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont proposé un atelier «Jouer l'architecture - Des courants du XXe siècle aux tendances du XXIe, Retour sur plus d'un siècle de production architecturale».

In. Animations en milieu scolaire - In. Partenariat DRAC Occitanie

• Groupe «Autorisation d'urbanisme»

Des guides pour les particuliers

Le groupe, constitué des CAUE de l'Aude et de l'Hérault, a finalisé la 7^{ème} plaquette «Recommandations pour la conception et la réalisation de votre projet, travaux sur une construction existante» et assure la veille sur les documents précédents (réactualisation et compléments en cours d'élaboration pour la notice générale).

In. MISSION conseils aux particuliers

• Groupe paysage

Rencontre du «groupe paysage» des CAUE d'Occitanie, échange de pratiques et méthodes à Carcassonne le 27 septembre. La mise en commun de références en matière de projets de paysage et de la documentation thématique ont suivi la rencontre.

• Groupe «cahier de gestion du site classé architectures et paysages du canal du Midi

Partenariat CAUEs de l'Aude, de l'Hérault et de la Haute Garonne, pour l'«Étude des typologies et des dynamiques architecturales dans les ensembles paysagers traversés par le canal du Midi» chacun pour la portion de territoire qui le concerne. Réunion organisée par la DREAL à Carcassonne le 30 novembre. Dossier de demande de subvention pour l'appui des CAUE en cours.

In. Autres partenariats



Le Canal du Midi au droit de l'oppidum d'Ensérune et de l'étang de Montady

© Source «Le Canal du Midi et ses abords - Un patrimoine territorial» DREAL Occitanie - S. Palazzi, CAUE 34

Autres actions au niveau régional

Assises régionales pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle

Participation à ces 1^{ères} Assises co-organisées par la préfecture de la région Occitanie/DRAC, la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt, les deux rectorats (académie de Montpellier et de Toulouse) et l'association Dac Doc, le 4 octobre à Narbonne.

Afin d'atteindre l'objectif national visant à ce que 100 % des jeunes de 3 à 18 ans bénéficient d'actions d'éducation artistique et culturelle d'ici 2022, un état des lieux a été effectué dans les 13 départements de l'Occitanie, entre mai et juillet 2018.

Ces assises réunissaient l'ensemble des acteurs concernés : institutions publiques, collectivités, structures culturelles, socio-culturelles et éducatives, et services de l'État.

L'objectif de cette journée était à la fois de partager les réflexions autour de cet état des lieux départemental et régional et de tracer les pistes pour la généralisation à partir d'expériences significatives.

Collectivités forestières d'Occitanie

Élaboration d'un contrat de réciprocité forestier entre la Communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc et Montpellier Méditerranée Métropole.

Participation au groupe de travail sur la thématique «Projet de construction en bois local» en avril à Montpellier. La réunion a permis de présenter la démarche «Bois des Territoires du Massif Central». Participation à la réunion annuelle du CoPil annuel de la Mission d'animation Bois-Énergie de l'Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie, en novembre à la CAHM à Agde. In. Autres partenariats

Atelier des territoires / réseau Paysages Occitanie avec le Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

Dans le cadre du suivi de la charte architecturale et paysagère, les CAUE 30 et 34 et le Réseau Paysage Occitanie de la DREAL ont organisé le 1^{er} juin une journée thématique d'échanges à Blandas «La démarche Grand Site de France du cirque de Navacelles : une source d'inspiration pour la gestion des territoires».

In. Ateliers des Territoires du CAUE pour les élus et les professionnels

Le cirque de Navacelles



• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• Fédération Nationale des CAUE le 6 février 2018 à Montpellier	<i>Trame Verte et Bleue, séminaire national</i>
• Réseau National CAUE le 9 mars à Paris	<i>Journée réseau pour clôturer l'année anniversaire de la loi sur l'architecture de 1977.</i>
• Les 10 ans de l'ALEC le 27 mars à Montpellier	<i>Cérémonie d'anniversaire, et de présentation du nouveau nom et du nouveau logo.</i>
• Règlement général de protection des données le 29 mars à Montpellier	<i>Réunion de présentation du RGPD organisée par Fidal avocats et Société Générale.</i>
• Météo et Santé le 13 avril à Montpellier	<i>Conférence organisée par le groupe de travail de l'AMO «Quel urbanisme et quelle architecture en Occitanie Méditerranée à + 3° ?».</i>
• Pépinières Dubois le 13 avril à Montpellier	<i>Journée professionnelle avec le CD34 pour l'inauguration et la présentation d'un lieu de conférences et du parc floral des 5 continents.</i>
• La mer monte, quel littoral pour demain ? le 31 mai à Agde	<i>À la rencontre des acteurs et des chercheurs de la Méditerranée. Rencontre autour de l'avenir du littoral du Golfe du Lion, organisée par la Fondation de France.</i>
• Les mardis de l'architecture de la DRAC le 5 juin à Montpellier	<i>«Le Saint-Jaumes, une œuvre montpelliéraine». Conférence sur l'œuvre de l'architecte André Wogenscky, collaborateur de Le Corbusier, par Dominique Amouroux, directeur de la Fondation Marta Pan-A. Wogenscky et Florence Marciano, historienne de l'art.</i>
• Journée sur la thématique des covisibilités le 13 juin à Capetang et le long du Canal du Midi	<i>Dans le cadre de l'élaboration du PLUi Sud Hérault, visite de terrain à Capetang, notamment autour du Canal du Midi, puis échanges et ateliers sur les covisibilités potentielles d'un village à un autre.</i>
• Ateliers PLUi de la cc Lodévois et Larzac les 20 et 21 juin à Lodève	<i>Sur les thématiques : Territoire-démographie-capacité d'accueil, Agriculture, Eau-environnement, Mobilités... Objectifs : présenter un pré-diagnostic, recenser les problématiques pertinentes et échanger sur les enjeux..</i>
• Rencontres de la Photographie le 3 juillet en Arles	<i>Participation à la journée d'ouverture.</i>
• Journée du patrimoine le 19 septembre à Frontignan la Peyrade	<i>En relation avec l'exposition et la diffusion de la plaquette consacrée aux couleurs et façades de la ville.</i>
• Festival des jardins S.E.V.E le 27 septembre à Montpellier	<i>Participation à la 3ème édition au Parc de Grammont</i>
• «Artiste, Architecte, Promoteur, un triangle vertueux» le 26 septembre à Montpellier	<i>Conférence avec François Fontès et Rudy Ricciotti. Organisée par Objectif Languedoc-Roussillon / La Tribune dans le cadre de leurs rencontres MAO Meeting Art Objectif.</i>
• «La planification» le 27 septembre à Montpellier	<i>Journée d'information et d'échanges pour les professionnels organisée par la DDTM. Partenariat CAUE, CD34, Ordre des architectes, UMO et DREAL Occitanie.</i>
• Forum des projets urbains de la Méditerranée le 28 septembre à Montpellier	<i>Rendez-vous annuel des acteurs de la ville et des territoires.</i>
• Premières Assises régionales pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle en Occitanie le 4 octobre à Narbonne	<i>Co-organisées par la préfecture Occitanie/DRAC, la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt, les deux rectorats (académie de Montpellier et de Toulouse) et l'association Dac Doc.</i>

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• 1^{er} Salon des Maires le 4 octobre à Béziers	<i>Participation et animation stand. Salon des Maires, des Élus locaux et des décideurs publics de l'Hérault organisé par le CD34</i>
• «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel» le 9 octobre à Montpellier	<i>Réunion à destination des employeurs et des salariés sur la réforme de la formation professionnelle organisée par Uniformation.</i>
• À la rencontre des jeunes urbanistes le 16 octobre au CAUE	<i>«Carte blanche aux jeunes urbanistes». Accueil et participation à l'atelier de l'UOM (urbanistes Occitanie Méditerranée).</i>
• «REWIND LAISSAC Métamorphoses d'un espace public» le 6 novembre à Montpellier	<i>Vernissage de l'exposition du collectif formé par Anne Bréguiboul, Marina Renouf, plasticiennes et vidéastes, et Guy Lochard, documentariste, autour de la réhabilitation des halles Laissac.</i>
• «Mieux gérer l'eau pour un tourisme durable sur le littoral» le 6 novembre à Montpellier	<i>Conférences organisées par le CD34 dans le cadre du projet CoEvolue et CastWater lors du Salon des équipements et techniques du tourisme.</i>
• Café-Climat : votre projet de rénovation ? Parlons-en ! le 7 novembre à Montpellier	<i>3 conseillers réunis en un seul lieu : conseiller énergie de l'ALEC, conseiller juridique de l'ADIL et conseiller architecture/environnement du CAUE34.</i>
• «La ville en jeux» le 9 novembre à Marseille	<i>Rencontres professionnelles sur les jeux pédagogiques.</i>
• «Les villes côtières en Occitanie» le 21 novembre à Montpellier	<i>Conférence du directeur adjoint de la DREAL et table ronde sur (Agde, la Grande Motte, Sète Agglo et Agglo de Béziers) dans le cadre du « Salon international du Littoral, les enjeux méditerranéens » qui se tient les 21 et 22 novembre.</i>
• Rendez-Vous d'hiver de l'Architecture le 22 novembre à Toulouse	<i>Organisé par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Occitanie.</i>
• 6^{ème} édition des Échanges urbains le 29 novembre à Toulouse	<i>Organisés par l'APUMP, thème «projets composites», en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine.</i>
• Les Hivernales des archis le 13 décembre à Montpellier	<i>Organisées par l'USALR.</i>

• Participation à des visites

Cadre	Thème
• Quartier « Passage Clémenceau » à le 26 janvier 2018 et le 11 juillet	<i>2 visites. Reconversion de l'ancien site du lycée Mendès France, création d'un nouveau quartier de 260 logements répartis en 5 opérations. Aménageur : SERM, architecte coordinateur : agence Cusy-Maraval</i>
• Copropriété rénovée BBC le 27 septembre à Castelnau-le-Lez	<i>Visite organisée par l'Alec.</i>

• Formations professionnelles du personnel

- «Comment et pourquoi construire des outils de sensibilisation à l'architecture et au paysage s'ouvrant au numérique» organisé par la Fédération Nationale des CAUE. 3 journées de formation, 2 journées à Lyon en avril et 1 journée à Toulon en juin.

- «Assistant gestion de projet» à Lyon les 28 et 29 juin, organisée par CEGOS. Actions d'adaptation et de développement des compétences.

- Formations diffusées sur la Plateforme MOOC Bâtiment durable : «Rénovation performante, les clés de la réhabilitation thermique» et «Construction chanvre» - attestation de suivi avec succès.

L'équipe du CAUE en 2018



© Photo CAUE 34

L'équipe du CAUE en 2018

ÉQUIPE PERMANENTE

Brigitte MAS - architecte et urbaniste, directrice

Renaud BARRÈS - architecte et historien, directeur *à partir du 12 novembre*

Sylvaine GLAIZOL - architecte et urbaniste, directrice-adjointe - responsable du Pôle Conseil aux Territoires

Odile BESÈME - architecte et urbaniste conseillère- responsable du Pôle Culture & Pédagogie

Patrick BUFFARD - architecte conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Denis FRAISIER - paysagiste conseiller - Pôle Conseil aux territoires

Laurent GRANGÉ - urbaniste conseiller Qualité environnementale - Pôle Conseil aux Territoires

Frédéric HÉBRAUD - plasticien, graphiste - Pôle Culture & Pédagogie

Aspasie KAMBÉROU - architecte et urbaniste conseillère - Pôle Conseil aux Territoires

Xavier MESTRE - architecte et urbaniste conseiller, Pôle Conseil aux Territoires

Serena PALAZZI - architecte et paysagiste conseillère - Pôle Conseil aux Territoires

Jean-Claude PANSIER - architecte conseiller auprès des particuliers - Pôle Conseil aux Territoires

Alain PÉREZ - architecte et urbaniste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Valérie PÉREZ - chargée de l'animation du Centre de ressources multimédia - Pôle Culture & Pédagogie
mise à disposition par le Conseil Départemental, depuis le 1^{er} septembre 2016

Gwendoline CROCE assistante administrative et comptable

Patrick FICHERA - assistant de gestion

Rosa INACIO - assistante de direction

Agent comptable et Commissaire aux comptes

Jacques SABBAH, trésorier principal du CHU, nommé agent comptable du CAUE par le Préfet

Stéphane NAVARRO, expert comptable, commissaire aux comptes

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Frédéric HÉBRAUD (CFDT Interco), titulaire et **Xavier MESTRE** (CFDT Syntapau), suppléant.

Et à partir du 23 octobre **Patrick BUFFARD**, délégué titulaire et **Serena PALAZZI**, suppléante.

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

• **Liliana LA CRUZ ESCALONA**, architecte et urbaniste

Étudiante en master 2 Urbanisme et aménagement (Université Paul Valéry) CDD renouvelé du 18/03/2018 au 18/09/2018, en soutien à la mission de conseil aux collectivités territoriales et pour la collaboration à l'action régionale spécifique «AMI-Trame Verte et Bleue».

• **Nicolas WESTPHAL**, architecte, du 1^{er}/12/2017 au 31/05/2018, dans le cadre du protocole avec le Conseil Départemental de l'Hérault sur la mission de Conseil architectural et paysager à destination des propriétaires de caves et caves coopératives. Contrat prolongé de 2 mois, fin de contrat le 31 juillet 2018.

• **Mickaël ARJONA**, étudiant en formation professionnelle DEEA/DEA de l'ENSAM,

Assistant d'étude - mission de conseil aux collectivités territoriales, contrat de professionnalisation à temps plein du 10 septembre 2018 au 4 septembre 2019.

STAGIAIRES

• **Lisa FALIP**, étudiante à l'ENSAM en 3^{ème} année, stage de 1^{ère} pratique du 16 janvier au 10 février - Pôle Conseil aux Territoires

• **Lison IMBERT-LOCILLA**, élève de 3^{ème} au collège de Sommières (30) du 12 au 16 février, stage séquence d'observation en entreprise.

• **Laura VALLAT**, élève en 1^{ère} Technologique STAV au lycée professionnel agricole de Castelnaud-le-Lez, stage de formation en milieu professionnel, du 16 au 20 avril, du 18 juin au 3 juillet et du 22 au 27 octobre. Thème d'étude : cahier des charges pour une mission de requalification du parc de Pignan.

• **Romain MARCHETTI**, architecte, étudiant à l'école du Paysage de Bordeaux, stage du 4 juin au 21 septembre sur la question du paysage du DPMn – littoral héraultais.

• **17 étudiants de l'EnsaM** - cycle Master, dans le cadre de l'action nationale «De l'architecture dans les collèges et lycées !» de février à juin 2018, dans 9 établissements de l'Hérault et 1 du Gard.

Le Conseil d'Administration en 2018

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2018, conformément aux statuts : les 13 mars, 15 mai et 3 décembre au siège social du CAUE à Montpellier. Ont siégé les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

Julie GARCIN SAUDO, Conseillère Départementale du canton de Pézenas, **Présidente du CAUE**
Anne AMIEL, Conseillère Départementale du canton de Pignan

Irène TOLLERET, Conseillère Départementale du canton de Lodève, **vice-Présidente**

Michaël DELAFOSSE, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2, **vice-Président**

Audrey IMBERT, Conseillère Départementale du canton de Mèze

Sylvie PRADELLE, Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

3 représentants de l'État

Vincent STANEK, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, puis **Christophe MAUNY**
(représenté par **Christian MACCOTTA**, Conseiller pédagogique départemental puis **Fabien JOUVE**)

Sophie LOUBENS, Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Matthieu GRÉGORY, Directeur de la DDTM (représenté par **Xavier EUDES**, Directeur adjoint)

2 personnes qualifiées

Michèle BOUIS, Architecte honoraire

Emmanuel NÉGRIER, Enseignant à l'Université Montpellier 1, Directeur de recherches au CNRS

4 représentants des professions concernées

Valérie GARNIER, Architecte, Représentant l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon

Eugène GRÉAU, Urbaniste qualifié OPQU Vice-Président de ULR (Urbanistes du Languedoc-Roussillon)

Guillaume MORLANS, Paysagiste, Président de la fédération Française du Paysage du Languedoc-Roussillon

Ivan KANTCHOVSKY, Architecte, Représentant l'USALR (Union Syndicale des Architectes L-R)

6 membres élus par l'Assemblée Générale

Daniel GUIBAL, Maire de Le Bosc

Jean-Claude BRANVILLE, 1^{er} Adjoint à Olargues

Alain DEREY, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Philippe LENOIR, Maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux

Loïc FATACCIOLI, Conseiller Municipal délégué au Patrimoine à Boisseron

Serge PESCE, Maire de Maraussan

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Rosa INACIO, Assistante de direction

L'Assemblée Générale en 2018

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue au Centre associatif et culturel Esprit Gare à Maraussan le mardi 5 juin 2018.

Les assemblées générales annuelles du CAUE sont l'occasion d'aller à la rencontre des territoires et de leurs élus afin de mieux faire connaître cet organisme départemental et ses missions de service public.

Les travaux de l'Assemblée Générale ont démarré par une rencontre-échanges autour de préoccupations d'aménagement et notamment de «l'accompagnement du CAUE auprès des communes pour leurs projets d'équipements publics, illustré par quelques exemples» et se sont achevés par la visite du centre associatif et culturel, commentée par Gui Jourdan et Patricia Audouy (équipe de conception) en compagnie de l'équipe municipale.

En 2018, sont à noter 6 nouvelles adhésions : *Cambon et Salvergues, Juvignac, Lieuran-Cabrières, Roujan, Villeveyrac, Cté de communes Sud Hérault*

et 6 radiations : *Assas, Clapiers, Lodève, Lamalou-les-Bains, Pays de l'Or Agglomération, Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc*

Soit un total en 2018 de **209** membres, dont **22** administrateurs et les **187** membres actifs adhérents suivants :

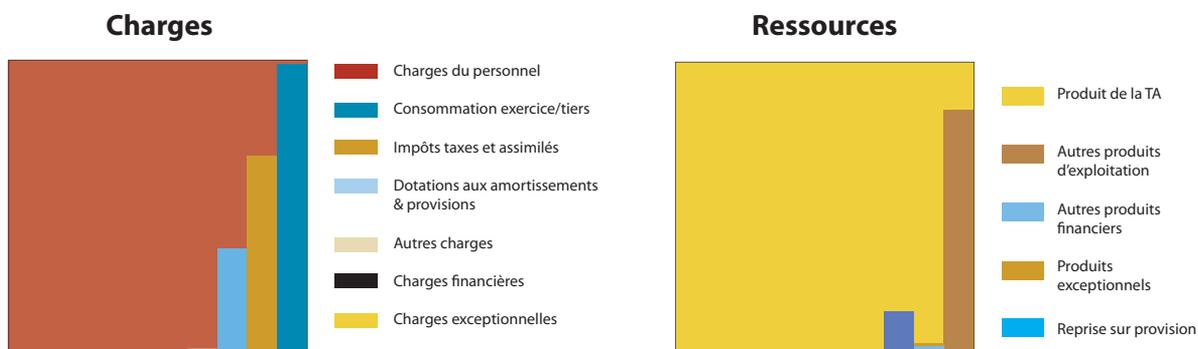
- . Communauté de communes du Pays de Lunel
- . Communauté de communes Sud Hérault
- . Communauté de communes Grand Pic Saint Loup
- . Communauté de communes du Minervois au Caroux
- . Communauté de communes La Domitienne
- . Communauté de communes Lodévois et Larzac
- . Communauté de communes Grand Orb
- . Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
- . Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- . Hérault Aménagement & Territoire34
- . Hérault Habitat
- . Sydel du Pays Cœur d'Hérault
- . Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

174 communes

(auxquelles s'ajoutent les 5 communes adhérentes siégeant au CA : Le Bosc, Boisseron, Laverune, Maraussan, Olargues)

Abeilhan	Creissan	Montoulieu	Sérignan
Adissan	Cruzy	Mourèze	Servian
Agel	Fabrigues	Mudaison	Siran
Alignan-du-Vent	Faugères	Murviel-les-Béziers	Sorbs
Aniane	Félines-Minervois	Murviel-les-Montpellier	St André-de-Sangonis
Argelliers	Ferrals-les-Montagnes	Néffrès	St Bauzille-de-Montmel
Assignan	Florensac	Nissan-les-Ensérune	St Bauzille-de-Putois
Aumes	Fontanès	Nizas	St Brès
Autignac	Fontés	Notre Dame-de-Londres	St Chinian
Balaruc-le-Vieux	Fraïsse-sur-Agout	Octon	St Christol
Bassan	Frontignan la Peyrade	Olonzac	Ste Croix-de-Quintillargues
Belarga	Gabian	Oupia	St Drézéry
Berlou	Ganges	Pailhes	St Etienne-de-Gourgas
Bessan	Garrigues	Palavas-les-Flots	St Gély-du-Fesc
Le Bousquet d'Orb	Gigean	Paulhan	St Génies-de-Fontedit
Bouzigues	Gignac	Pégairolles-de-l'Escalette	St Génies-de-Varensal
Brénas (conv° Salagou)	Grabols	Pérols	St Georges-d'Orques
Brissac	Graissessac	Pézenas	St Gervais-sur-Mare
Cambon et Salvergues	Jacou	Pézènes-les-Mines (conv° Salagou)	St Hilaire-de-Beauvoir
Campagne	Jonquières	Pignan	St Jean-de-Buèges
Camplong	Juvignac	Plaissan	St Jean-de-Corniès
Candillargues	Lansargues	Poilhès	St Jean-Minervois
Capestang	Lattes	Pomérols	St Jean-de-Védas
Carlencas et Levas	Laurens	Portiragnes	St Martin-de-Londres
Cassagnoles	Lauret	Le Pouget	St Mathieu-de-Trévières
Castries	Lespignan	Poujol-sur-Orb	St Maurice-Navacelles
La Caunette	Lieuran-Cabrières	Poussan	St Pargoire
Causse-et-Veyran	Lignan-sur-Orb	Pouzols	St Pons-de-Thomières
Causse-de-la-Selle	La Livinière	Prades-le-Lez	St Vincent-de-Barbeyrargues
Le Caylar	Loupian	Le Puech (conv° Salagou)	Sussargues
Cazedarnes	Lunas	Puilacher	Teyran
Cazouls-les-Béziers	Lunel	Puissalicon	La Tour-sur-Orb
Cebazan	Margon	Puisserguier	Le Triadou
Cers	Les Matelles	Quarante	Vacquières
Cessenon-sur-Orb	Mauguio	Les Rives	Vailhauquès
Cesserois	Mérifons	Romiguières	Valergues
Clapiers	Mèze	Roquessels	Valflaunès
Claret	Minerve	Roujan	Valros
Clermont-l'Hérault	Mons-la-Trivale	Salasc	Vendres
Colombières-sur-Orb	Montagnac	La Salvétat-sur-Agout	Vérargout
Colombiers	Montarnaud	Saturargues	Vic-la-Gardirole
Coulobres	Montaud	Saussan	Villeneuve-les-Maguelone
Courniou-les-Grottes	Montbazin	Saussines	Villeveyrac
Cournonterral	Montblanc	Sauteyrargues	Viols-en-Laval

Le compte de résultat 2018



• En matière de recettes :

En 2018, le Département a voté la contribution de la TA à 2.5% en affectant 0.3% au CAUE et 2.2 % à la politique de protection des ENS. Un montant «plancher» a été fixé à 1 610 000 € pour 2018.

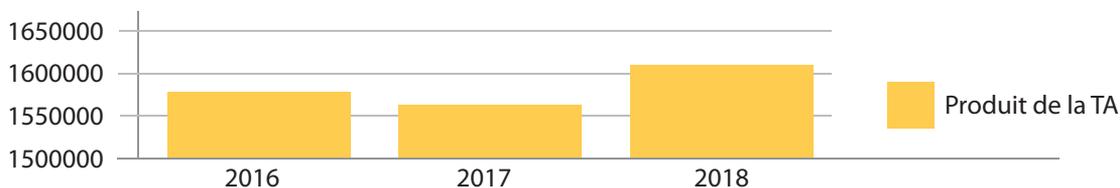
Le montant global des produits de fonctionnement est donc finalement en augmentation de 5,98 %, par rapport à 2017. Les facteurs sont, d'une part, une augmentation des autres produits de gestion, et d'autre part, le poste de reprise sur provision. À noter une légère diminution des cotisations.

• En matière de dépenses :

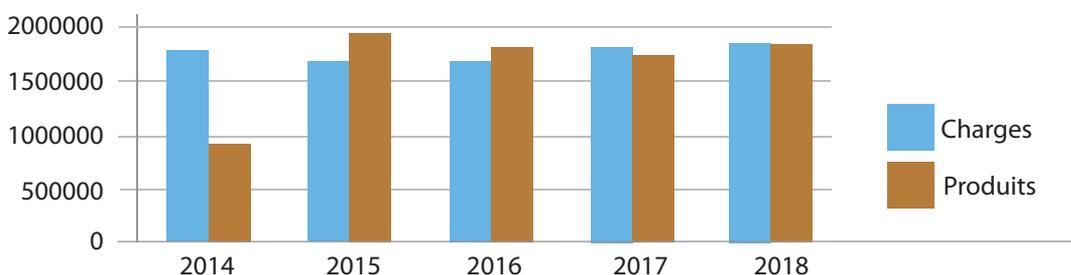
Globalement l'ensemble des dépenses est en légère augmentation de moins de 2 % par rapport à 2017. Si certaines charges sont en diminution, il est à noter que d'autres postes sont en augmentation. Les abonnements de logiciels ont été imputés dans le compte de charges «Entretien matériels de bureau» d'où une augmentation de ce poste. Le renouvellement du parc photocopieurs a engendré quelques frais supplémentaires, bien que les loyers et les frais de maintenance du parc devraient être inférieurs au précédent contrat. Les charges du personnel sont elles aussi en légère augmentation d'un peu plus de 3%. La renégociation en diminution du montant d'abondement employeur a été actée par les avenants aux règlements des comptes d'épargne entreprise PEE et PERCOI 2018. Il est à noter qu'une reprise sur provision sur les IDR a été enregistrée au 31/12/2018.

Au final, le résultat net de l'exercice s'établit par un déficit de - 8 909,71 €.

Évolution des produits de fonctionnement des 3 dernières années



Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public»...

19 rue Saint Louis
34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700
contact@caue34.fr
www.caue34.fr

